



**Trimestriel**  
**juin 2020**  
**n° 54**

EDITO DU BOURGMESTRE.....	3
AU FIL DES CONSEILS.....	6
LA SÉCHERESSE.....	8
LA PISCINE DE BOHON.....	9
LES TRAVAUX EN COURS.....	10
LES DEPÔTS CLANDESTINS.....	11
MESURES ECONOMIQUES.....	14
RELANCE TOURISTIQUE.....	17
DURBUY SOLIDAIRE.....	18
STAGES JUILLET AOUT.....	20
AU TEMPS JADIS.....	26
WALLONIE EN POCHE.....	30

Photo de couverture © Daniel Postal  
Editeur responsable : Philippe Bontemps, Bourgmestre,  
13 Grand-Houmart, 6941 Tohogne

# DURBUY

## BULLETIN

### COMMUNAL

[durbuy.be](http://durbuy.be)

**ENCORE UNE BELLE PROPRIÉTÉ  
VENDUE PAR SCHMIDT!**



**CONTACTEZ-NOUS 04/246.00.00**  
ESTIMATION GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT

Immobilière  
**SCHMIDT**

INFO@SCHMIDTWALLONIE.BE  
WWW.SCHMIDTWALLONIE.BE

Route de Durbuy, 18 6940 Durbuy (Barvaux)



*Découvrez  
de nouveaux horizons*

**Devenez un acteur incontournable  
de votre région :**  
envoyez un toute-boîtes dans votre commune  
ou dans une commune voisine.

**Fractale s'occupe de tout !  
Graphisme, impression,  
réservation et dépôt à la poste !**

Contactez-nous pour tout renseignement.

 **fractale**<sup>sprl</sup>  
Communication

Rue du Commandant Charlier, 42-44 | 4100 Bonnelles  
T. 0495 807 112 | info@fractale.be

 **fractale**<sup>sprl</sup>  
Communication

Une annonce dans cette brochure ?  
Appelez Jean Pierre au **0496 034 663**

 **MABEGRA s.a**  
MATERIAUX GRANDJEAN

info@mabegra.be      www.mabegra.be

- Béton préparé et pompage
- Spécialiste en égouttage
- Stations d'épuration
- Bois du pays
- Matériaux gros œuvre

**80** ANS  
1938 - 2018

**Bel-Mat**



Rue de la Jonction, 20  
6990 Hotton

Tél : 084/46.61.63  
Fax : 084/46.75.87

**Hors Pair**



**Opticien**

**LUNETTES  
LENTILLES**



Ouvert du mardi au samedi

En Charotte 22 - **BARVAUX** - **086 38 74 70**

**Appareils  
Auditifs**

Liégeois - Barthélemy  
Centre auditif  
061/31 47 89

**25**  
ANS

# EN ROUTE POUR LE MONDE D'APRÈS...

Chères Durbuysiennes,  
Chers Durbuysiens,

Le printemps 2020 marquera à jamais la mémoire des hommes. Si nos systèmes de santé ont été pris au dépourvu par une pandémie sans précédent et inédite, notre système économique a dû, de son côté, faire face au défi le plus grave depuis la deuxième guerre mondiale.

Face à cette crise majeure, il est réconfortant de constater que les habitants du pays, dans leur immense majorité, ont respecté les mesures sanitaires, acceptant de se priver pourtant d'une valeur essentielle en démocratie : la liberté de circuler, avec tout ce qui en découle, que l'on pourrait résumer par « la liberté tout court ». Cette privation des libertés individuelles allant de pair avec les mesures sanitaires drastiques, édictées par les autorités de ce pays. Plus de 9.500 décès liés au Covid-19, dont une majorité de personnes âgées vivant dans des maisons de repos et de soins, ont plongé autant de familles dans la tristesse,

la souffrance et l'incompréhension, voire la révolte... Osons l'écrire, notre pays était complètement désarmé pour protéger ses aînés que leurs familles avaient placés dans un home afin de leur permettre de vivre une fin de vie la plus digne et la plus paisible possible. Au lieu de cela, ce sont des milliers de personnes âgées qui sont mortes avec pour seule dernière image, le visage d'un membre du personnel soignant. Ces morts-là sont la vraie tristesse de cette crise par la faute d'un Etat qui a « oublié » les maisons de repos, avec comme conséquence : près de 7 morts sur 10 sont des résidents de homes ! Une tragédie et pour les familles et pour tous ceux qui ont vécu cette crise de l'intérieur !

Je me dois de souligner à nouveau le travail exemplaire effectué par les responsables et le personnel de notre seul home établi sur la commune, de nos institutions abritant des porteurs d'handicap et du centre de demandeurs d'asile... Aucun décès n'a été déploré. N'empêche, le prix payé par les familles fut considérable, parfois inhumain :



ne pas rendre visite à un de ses proches pendant plus de deux mois et demi, a engendré une souffrance psychologique particulièrement pénible et indicible, soyons-en conscients.

Cette période, à laquelle nous espérons tous au plus profond de nous-mêmes tourner le dos, restera avant tout un drame humain. Une vie perdue l'est à tout jamais, une famille dans le deuil ne sort de sa souffrance qu'avec le temps. Quant à celles et à ceux qui ont quitté les soins intensifs, il leur faudra des mois, si pas plus, pour récupérer un semblant de vie plus ou moins normale, avec son lot de séquelles à surmonter, voire à endurer.

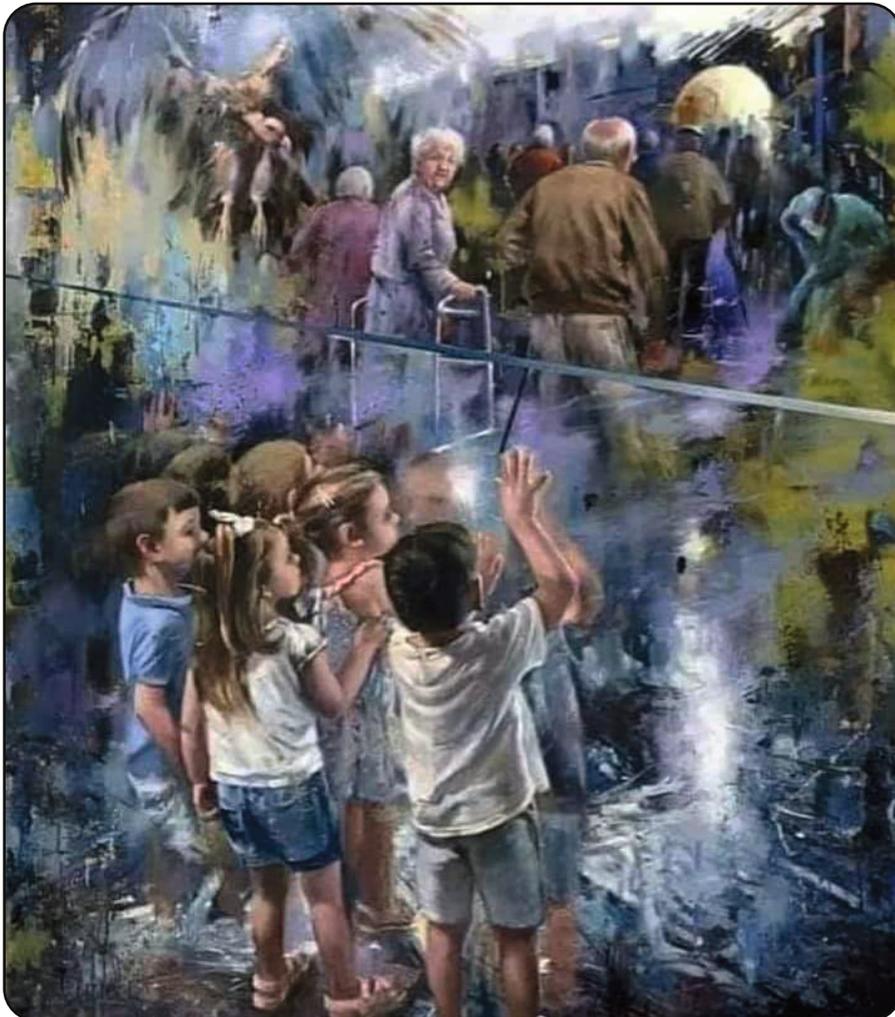


La lutte contre le virus et la préservation de la vie des gens étaient et sont toujours la priorité numéro un de nos dirigeants. L'autre priorité, aussi importante, est de préserver l'économie au maximum ou en tout cas de limiter les dégâts qui auraient des répercussions très graves à court et à moyen termes (insécurité sociale, détresse financière...).

En cette fin de premier semestre, les autorités politiques, les mondes financier et économique ont pris une batterie de mesures afin d'éviter une crise économique et sociale sans précédent.

Dans ce bulletin, vous pourrez découvrir un résumé des mesures décidées aux niveaux fédéral, régional, provincial et de l'intercommunale IDELUX, afin d'aider les salariés, les indépendants et les entreprises à surmonter les difficultés économiques et financières qui les frappent de plein fouet. Malgré tout l'arsenal déployé, que l'Europe doit démultiplier avec son plan de relance économique, le diagnostic sera extrêmement douloureux, les faillites et les pertes d'emploi se chiffreront malheureusement par dizaines de milliers.

A son niveau, la Commune de Durbuy adoptera des mesures afin d'aider les secteurs les plus affectés. Nous attendons que la Région wallonne, qui exerce une tutelle sur les Communes, définisse



*En hommage à tous les grands-parents emportés par la pandémie.  
Tableau de l'artiste espagnol Juan LUCENA*

clairement les possibilités qui nous seront offertes afin de financer ces aides.

A ce jour, la Région wallonne nous propose de présenter un budget en déficit de 3 % en 2020, de 5 % en 2021 et/ou de puiser dans nos réserves et provisions. Enfin, elle nous autoriserait à recourir à l'emprunt selon des modalités qui restent à définir. Les propositions sont à l'examen au niveau de l'Union des villes et communes.

A titre personnel, présenter un budget en déficit et puiser dans nos réserves et provisions seraient, pour moi, faire fausse route. Les années à venir risquent d'être très dures également pour les pouvoirs publics. A l'heure d'aujourd'hui, on estime en moyenne les pertes pour les prochaines années à 10 % des rentrées à l'impôt des personnes physiques (IPP), soit pour la Commune de Durbuy, environ 270.000 euros. Ma demande, qui a été relayée au Parlement wallon, est d'autoriser les Communes sévèrement impactées par la crise du Covid-19 à recourir à l'emprunt pour équilibrer leurs budgets à l'ordinaire, alors que seul l'emprunt pour financer les dépenses à l'extraordinaire est autorisé. Cela nous permettrait de diminuer, voire de supprimer certaines taxes et redevances afin d'aider les acteurs locaux en détresse.

La majorité au Conseil communal a la volonté de prendre de véritables mesures efficaces, sans tomber dans la démagogie et les effets d'annonce. Une multiplication de « mesurette » ne rencontrerait pas l'objectif poursuivi, celui d'aider efficacement celles et ceux qui en ont réellement besoin ; mais il peut impacter négativement et durablement l'équilibre financier communal.

Les taux actuellement au plus bas nous autorisent à avoir recours à l'emprunt sans altérer nos capacités de gestion dynamique de notre belle commune et sans mettre en péril notre gestion rigoureuse des deniers publics.

Notre rôle sera aussi à l'avenir, plus que jamais, de continuer à venir en aide à celles et à ceux qui traversent des moments difficiles et, entre autres, à toutes les personnes qui, ayant été frappées par la crise, ont perdu leur emploi ou une partie de leur salaire. La mise à l'arrêt de l'économie a poussé un certain nombre de travailleurs et d'indépendants fragilisés vers les CPAS. Pour pouvoir faire face à cette demande, nous devons augmenter notre participation financière au budget du CPAS qui s'élève aujourd'hui à 1.693.000 euros. Gardons également à l'esprit que plus de 50 % des investissements publics sont financés par les communes. Si ces dernières investissent moins, ce sont de nombreuses entreprises qui devront licencier du personnel qui viendra grossir le rang des demandeurs d'emploi.

A la fin du mois de juin, nous présenterons au Conseil communal le compte 2019. Dans notre première modification budgétaire 2020, qui sera présentée en juillet, nous devons y acter une diminution importante de nos recettes liées au manque à gagner au niveau des parkings payants de Durbuy, soit 140.000 euros, pour la période allant de mars à début juin. Nous y inscrivons également une baisse de recettes consécutive à la diminution et /ou à la suppression de certaines taxes et redevances.

Par ailleurs, vous l'aurez compris, la crise du Covid-19 frappe durement et impitoyablement le secteur Horeca (hôtels, restaurants, cafés) et, par ricochet, les finances communales des villes touristiques s'en trouvent impactées. Néanmoins, la priorité de la majorité et du Conseil communal en général est de porter secours au secteur Horeca et aux autres acteurs de la vie économique de la première destination touristique de Wallonie, pour leur permettre de traverser cette période si difficile.



Mesdames, messieurs, la crise du Coronavirus n'est pas terminée. Beaucoup de gens en Belgique, en Europe et dans le monde en souffrent : les personnes qui ont contracté la maladie, leurs familles, les travailleurs qui ont perdu leur emploi, les indépendants, les entreprises confrontées à un avenir incertain.

La pandémie nous place devant l'inconnu ; nous devons apprendre de plus en plus à vivre avec l'incertitude... La crise va-t-elle changer nos modes de vie, notre vision de construire un environnement meilleur pour les générations futures, celles de nos enfants et de nos petits-enfants ? Lesquels, seule certitude à l'heure d'aujourd'hui, devront financer l'énorme déficit budgétaire qui vient de se créer...

Au-delà de la formidable coopération, à l'échelle mondiale, de nos scientifiques qui cherchent un vaccin et un traitement pour faire face au Covid-19, nous devons, au niveau de la planète, réinvestir massivement dans une économie visant une croissance qualitative, avec une économie circulaire durable et hautement compétitive. Investir, non plus dans nos infrastructures anciennes et polluantes, mais bien dans des infrastructures modernes, propres et efficaces et ce, dans tous les secteurs (eau, énergie, construction, mobilité, agriculture et processus industriels), permettrait de créer des centaines de milliers d'emplois et de faire croître notre produit intérieur brut (PIB), bien plus et bien mieux que l'ancien système qui nous conduira inexorablement vers un réchauffement climatique, destructeur de notre civilisation.

Ce que nous appelons aujourd'hui le « Green

deal » est avant tout une nouvelle stratégie de croissance qui s'avèrera être également favorable pour notre environnement.

Une relance oui, mais pas celle « comme avant ». Une vraie relance qui produise des emplois et favorise le redéploiement des entreprises dans l'industrie comme dans les services, tout en générant du bien-être et en respectant les objectifs climatiques et environnementaux.



*Les pépins ne sont pas loin...*

D'aucuns voudraient donner un coup de frein à la croissance économique effrénée et mettre fin à la mondialisation ... ! N'oublions pas que la baisse moyenne estimée de 10 % du PIB de nos économies aurait un impact considérable sur la pauvreté, le niveau d'études, les possibilités d'avenir et le bien-être matériel et psychologique d'une partie importante de notre population. Les récessions font des victimes, tandis que les progrès économiques et la richesse qu'ils créent permettent de soutenir notamment le secteur non-marchand (santé, culture, enseignement) qui, plus que jamais, aura besoin de refinancement.

Nous vivons aujourd'hui des semaines cruciales pour le devenir des générations suivantes. Les décisions prises aujourd'hui par la Commission européenne, financées à coups de centaines de milliards d'euros, peuvent avoir un effet de levier considérable sur l'environnement dans lequel les jeunes vivront et travailleront au cours des prochaines décennies.

La crise du coronavirus a mis en évidence à quel point notre économie est fragile, dangereusement dépendante d'usines situées aux quatre coins de la planète, exposée à tous les périls de la globalisation. Il est quand même possible de produire localement et de meilleure qualité dans de nombreux secteurs, comme l'énergie, l'agriculture, l'habillement... On doit donner la priorité à ce qui est proche et propre. D'autre part, lutter contre le gaspillage et l'obsolescence programmée des objets, encourager la réutilisation, échanger ou louer plutôt qu'acheter... tout

cela nous permettra de moins utiliser une grande quantité de ressources que nous ne possédons pas ou que nous ne produisons plus nous-mêmes.

Nous devons donc investir dans une nouvelle économie pour sortir de la crise en meilleure forme que nous y sommes entrés, prêts pour un avenir durable, inclusif et compétitif... Cessons d'être une Europe opportuniste face à une Chine stratège ! Cela nous aidera à créer le plus grand marché industriel du siècle, car il est devenu aujourd'hui plus rentable de protéger l'environnement que de le détruire.



Avant de conclure cet édit, je tiens une nouvelle fois à remercier l'ensemble du personnel médical qui est en première ligne depuis plus de quatre mois maintenant. On applaudit à juste titre les soignants, mais n'oublions pas que ce sont aussi les métiers du commerce et de la chaîne alimentaire (de l'agriculteur à la caissière), la plupart des services publics (de l'éboueur au conducteur de bus)... qui ont tenu notre pays debout. Merci à tous ces métiers qualifiés aujourd'hui d'« essentiels », souvent mal payés.

Le Conseil communal remercie chaleureusement les 70 couturier(e)s

bénévoles qui ont confectionné des milliers de masques, des centaines de blouses et de calots, distribués à nos concitoyens et aux institutions de soins de santé. Des masques en tissu sont encore disponibles, pour celles et ceux qui en ont besoin, à l'ancienne maison communale. Qu'on se le dise : si les habitants de ce pays sortent masqués, ils le doivent essentiellement à leurs Communes qui ont investi dans les masques. Savez-vous combien de Communes wallonnes ont investi dans la commande de masques: 262 ! Sur 262... Il faudra tirer les leçons de cet épisode. Les Communes, qui sont souvent critiquées, ont prouvé toute leur utilité en cette période tourmentée. Espérons qu'à l'avenir nos interlocuteurs s'en souviendront !

Notre reconnaissance va au directeur et au personnel de la société DURECO qui a récolté, en porte-à-porte, les déchets et les encombrants ménagers, durant la fermeture du recyparc, en avril et en mai. Bilan de l'opération : 46,26 tonnes de papiers/cartons, 26,34 tonnes de PMC et 143,08 tonnes d'encombrants, pour un coût s'élevant à 85.000 euros à charge du budget communal ! Effectivement, à ce stade, l'intercommunale IDELUX-Environnement refuse de prendre en charge ce montant, alors que si ces déchets avaient été déposés

au recyparc, le coût aurait été mutualisé au niveau des membres de l'intercommunale. Une véritable injustice que je compte bien dénoncer !



Il me reste, au seuil de ces vacances, à vous souhaiter qu'elles soient heureuses et que ce soit pour vous l'occasion de savourer un bien dont nous ne soupçonnions pas la richesse : la liberté de se déplacer et de vivre libre en famille « élargie » et en société...

Néanmoins, gardons plus que jamais à l'esprit que la lutte contre la pandémie de Covid-19 s'apparente à un marathon. Ce ne sont pas les premiers moments qui sont les plus durs, mais c'est en cours de route qu'il faut tenir, alors que la ligne d'arrivée est encore très loin. D'autant que ce « coronamarathon » n'affiche pas un nombre précis de kilomètres à son compteur... Prudence et patience ! Comme le fermier qui laboure son champ : ligne après ligne, sans trop regarder l'ensemble, il arrive toujours au bout ! Tout relâchement risquerait de nous replonger dans une deuxième phase aux conséquences encore plus désastreuses. L'automne prochain sera probablement l'heure de vérité à ce niveau.

Continuez à prendre soin de vous et des autres, en portant une attention toute particulière aux personnes les plus fragiles. Au sein de la cellule familiale comme partout ailleurs !

Le jour où l'on rangera les masques dans une armoire, alors nous pourrons dire avec fierté: «C'est quand même fou ce qui nous est arrivé ! Mais nous avons tenu bon et sommes restés debout !».

Votre Bourgmestre,  
Philippe BONTEMPS



## Covid-19 et les démarches administratives

Pour toute demande, même non urgente, l'administration communale vous accueille dorénavant selon l'horaire habituel : les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et le mercredi de 13h00 à 16h30 mais uniquement pour les cartes d'identité.

Attention l'accès au locaux est toujours soumis à une prise de rendez-vous préalable, pour tous services, par téléphone au 086/219.811 ou via l'adresse [accueil@durbuy.be](mailto:accueil@durbuy.be)

Reprise également des permanences du Service Population Etat-Civil, le samedi de 9h00 à 12h00 toujours uniquement sur rendez-vous préalable avec ce Service en téléphonant au 086/219.814.

Nous vous demandons de respecter les mesures de distanciation sociale, de vous désinfecter les mains (du gel est mis à votre disposition à l'entrée) et de porter un masque.

# AU FIL DES CONSEILS

## SÉANCE DU 2 MARS 2020

Le Conseil a modifié le règlement-prime relatif aux couches lavables. Cette prime encourage l'usage des couches lavables, dans un souci de protection de l'environnement. La prime, qui correspond à 50 % de la facture d'achat des couches (avec un maximum de 100 €), sera dorénavant payée en chèques-commerces, afin de promouvoir le commerce local.

Une convention de partenariat avec Houtopia, le centre récréatif et pédagogique dédié à la découverte des cinq sens situé à Houffalize, a été approuvée. Elle prévoit un tarif préférentiel aux citoyens et aux écoles communales de Durbuy.

Deux projets d'arrêtés ministériels ont été transmis à l'Administration communale. L'un prévoit de modifier la priorité au carrefour formé par la RN 833 et l'allée Louis de Loncin à Durbuy, y remplaçant le signal B1 (céder le passage) par le signal B5 (stop) ; l'autre prévoit d'instaurer une zone de limitation de vitesse à 70 km/h sur la N841 dans la traversée de Pas-Bayard. Le Conseil les a approuvés, tout en demandant de ne pas interrompre la zone de limitation de Pas-Bayard entre les 2 carrefours.

Le décompte final du marché « Transformation du couvent des Pères oblats en crèche - Electricité et ascenseur » a été approuvé, pour un montant total de 93.093,07 € TVAC. Une partie des coûts est subsidiée par le Service public de Wallonie. Pour l'ascenseur, il s'agissait dans un premier temps de réaliser la cage.

Le Conseil a approuvé un cahier des charges en vue de la désignation d'une équipe pluridisciplinaire comme auteur de projet pour l'élaboration d'un guide communal d'urbanisme, dont le but est d'établir des règles de bon aménagement et de fixer des choix de développement tenant compte des spécificités du territoire de Durbuy. Le montant est estimé à 25.000 € HTVA.

La société Sense development de Brasschaat a introduit un permis d'urbanisme pour la construction d'une maison de repos, d'une résidence services, d'une résidence seniors et de deux immeubles à appartements à Barvaux, dans le parc de l'ancien couvent des Pères oblats. Le Conseil communal doit se prononcer sur des questions de voirie. Une enquête publique a été organisée conjointement à celle relative au permis d'urbanisme. Quatorze courriers d'observations ont été envoyés, mais les remarques portaient sur le permis d'urbanisme et non sur les questions de voirie proprement dites. Comme il s'agit d'une voirie intérieure d'accès et desserte

des nouvelles infrastructures, et vu que le projet global aura un impact limité sur le charroi en Chainrue, le Conseil a adopté (à l'unanimité, moins la voix de M. Eric Jurdant, Ecolo) le projet tel que présenté. Précisons que l'entrée du complexe se fera côté Chainrue (ancienne entrée du couvent). Le cahier des charges relatif aux travaux d'entretien des voiries communales (poste « enduisage ») pour 2020 a été approuvé au montant estimé à 150.000 € TVAC. Il en est de même pour les postes « reprofilage » (300.000 €) et « éléments linéaires coulés en place » (50.000 €).

Le conseiller Eric Jurdant (Ecolo) a posé deux questions d'actualité relatives à Bomal. La première concerne la fermeture du point « Poste » local. Il lui est répondu que ce point « Poste » devrait rouvrir à la reprise du magasin Spar, mais qu'une confirmation sera demandée à la Poste. La seconde porte sur la prochaine disparition du distributeur de billets de banque, vu que l'agence Axa ne conserve que le pôle des assurances suite à sa fusion avec Crélan. Une information sur la possibilité de conserver ce service sera demandée.

## SÉANCE DU 25 MAI 2020.

En ouverture, vu la démission de Mme Sarah Tessely (Liste du Bourgmestre), Mme Andrée Mathieu, de Durbuy, 3<sup>e</sup> suppléante sur la liste, a prêté serment en qualité de nouvelle conseillère communale.

En avril, dans le cadre de la crise du Covid-19, le Collège communal décidait d'acquérir 10.500 masques à la société J & Joy de Wareme, pour un montant de 18.375 € HTVA. Le Conseil a ratifié cette délibération et sollicite le versement de l'intervention financière octroyée à cette fin aux Communes par la Région wallonne (22.790 € pour la Ville de Durbuy). Ratification également de la décision du Collège d'acquérir tissu, fil et élastique nécessaires à la confection de masques.

Le Gouvernement wallon, afin de soutenir les indépendants et commerçants frappés par la crise sanitaire, incite les Communes à réduire ou modérer les taxes et redevances ayant un impact sur ces secteurs d'activités, ledit gouvernement octroyant par la suite une compensation aux pouvoirs locaux. Dans cette optique, le Collège communal a décidé de réduire d'un quart la taxe sur les débits de boissons (donc 131,25 € au lieu de 175 €), et de revenir, pour la redevance sur les terrasses, au taux de 2019 (taux qui avait triplé en 2020). Le Conseil a validé cette délibération.

Il est décidé d'octroyer un subside de 3.048,60 € à la Fabrique d'église de Villers-

Sainte-Gertrude pour couvrir les travaux de rénovation de la sacristie de l'église. La coopérative Li Terroir reçoit un subside de 1.200 € en guise de participation de la Ville à l'acquisition d'un conteneur frigo, vu l'intérêt d'encourager le développement des circuits courts.

Des subsides pour 2020 (après examen du rapport d'activités 2019) sont accordés à l'asbl Centre médical hélicoptère de Bras-sur-Lienne (7.000 €), à l'asbl Géopark Famenne-Ardenne (9.900 €), à l'Office communal du Tourisme (63.000 €), à l'asbl Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne (2.900 €).

Dans le cadre des fonds européens FEADER, la Province a élaboré un projet de perfectionnement du réseau cyclable initié par l'asbl Pays de Famenne. Pour les 6 communes concernées, le montant est de 416.750 € TVAC, la part de Durbuy étant de 74.250 € (dont 80 % de part publique de subventionnement), plus 3.000 € en part propre. Le Conseil a approuvé le cahier des charges. Les secteurs retenus pour la commune sont le prolongement du bois de Chapli, Rahet et Hoptai.

L'assemblée a approuvé le décompte final des travaux de transformation du couvent des Pères oblats en crèche, pour un montant de 233.569,76 € TVAC. De même pour le décompte final des travaux d'égouttage des rues Nofiot, Frères Colin et Trieux à Bomal, pour 859.810,89 € HTVA. La quote-part de Durbuy (361.125 €) est couverte par la souscription de 14.445 parts au capital d'Idelux Eau.

Le cahier des charges du marché « Voiries agricoles 2016 - Grand Houmart » avait dû être adapté en fonction d'un arrêté wallon relatif à la gestion et la traçabilité des terres. Le nouveau cahier des charges est approuvé pour un montant estimé à 243.639,55 € TVAC. Des subsides pour l'amélioration des voiries agricoles seront demandés.

Approbation également pour le dossier relatif à la restauration de la toiture de l'église de Bomal, le montant étant estimé à 103.824,05 € TVAC. A Bomal toujours, il est nécessaire d'aménager de façon sécurisée le



LE CONSEIL COMMUNAL EN DIRECT [www.youtube.com](http://www.youtube.com)

sentier de promenade du Calvaire, travaux qui doivent être confiés à une entreprise. Le Conseil a approuvé le cahier des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet.

En avril, le Collège a approuvé le dossier de demande de promesse de subside de principe pour les travaux d'extension de l'école communale de Petithan. Il est question d'y remplacer trois modules préfabriqués installés provisoirement pour faire face à l'évolution constante de la population scolaire et offrir aux élèves un environnement adéquat. L'estimation des travaux est de 1.651.218,12 € HTVA. Le Conseil a confirmé cette délibération.

Le parking du Pré Georis, situé à la sortie de Durbuy-Vieille-Ville vers Petithan, va devenir payant, sauf pour les habitants de la commune. C'est pourquoi le Conseil a approuvé le cahier des charges relatif à l'installation d'un système de gestion des entrées et sorties, au montant estimé à 166.925,22 € TVAC.

Le Conseil a approuvé une convention avec la Province du Luxembourg en vue de créer de nouveaux services de développement de la lecture. La formule retenue pour la lecture dans les écoles est la création d'une mini-bibliothèque en classe et des animations par un bibliothécaire itinérant, à raison de 10 passages par an, pour un coût de 250 € par an et par école. Cette convention est valable 5 ans.

Il a été décidé de modifier le statut administratif et pécuniaire du personnel communal. Jusqu'à présent en effet, la promotion par accession au niveau supérieur n'est réservée qu'aux seuls agents statutaires avec 4 ans d'ancienneté au moins. Or, l'emploi statutaire est devenu minoritaire, et la présente situation nuit à l'efficacité de l'administration et à la motivation des agents. C'est pourquoi, le règlement est modifié pour permettre aux agents contractuels de pouvoir également bénéficier de la promotion.

Le statut administratif et pécuniaire subit une autre modification consécutive aux exhumations régulières que nécessiteront les nouvelles dispositions sur les funérailles et sépultures (reprise de concessions abandonnées). Ce type de travail relève des « travaux dangereux, insalubres ou incommodes » donnant droit à un complément de rémunération. La majorité des agents concernés préférant un congé compensatoire à un complément de rémunération, le statut est modifié pour permettre le remplacement de l'allocation par un congé compensatoire, et ce en accord avec l'agent.

Le Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation impose au Directeur général de mettre sur pied et d'assurer la mise en œuvre et le suivi d'un système de contrôle interne du fonctionnement des services communaux. Un cadre général de ce système interne, élaboré en collaboration avec la société BDO, a été approuvé par le

Conseil. Il s'agit de prévenir, dans la limite du possible, tout dysfonctionnement ou erreur qui peut affecter l'administration, via une démarche de sécurité raisonnable (être efficient), progressive (ne pas vouloir tout, tout de suite, et accepter d'évoluer), adaptable à la réalité (être réaliste), positive (cultiver le progrès) et intégrée (incorporer la culture de la maîtrise dans l'ensemble des activités et des opérations courantes). Le système de contrôle vise à recenser et analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de l'administration et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques.

Afin de doter les services communaux d'un logiciel de gestion des délibérations permettant d'organiser et faciliter la gestion des assemblées délibérantes (Collège et Conseil), la Ville de Durbuy va faire appel à l'intercommunale IMIO (Intercommunale de mutualisation en matière d'informatique) pour la mise à disposition de ses services d'un logiciel de ce type. Le devis établi par IMIO se monte à 10.382,14 € HTVA.

L'actualité récente a évoqué la problématique de l'enfouissement des déchets hautement radioactifs. Une motion proposée par le groupe Ecolo a été adoptée par le Conseil. Il s'agit de s'opposer de manière générale au projet d'enfouissement proposé par l'ONDRAF, l'organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies, et de privilégier le stockage en surface, visible et contrôlable.



## Le petit labo altern'actif

5-8 ans

Laboratoire d'éveil où l'enfant vit, agit et découvre

### Au programme:

Rejoins-nous pour une semaine d'apprentissages et de rencontres autour d'activités variées: ateliers créatifs, découvertes nature, expériences musicales, lectures, jeux... Une semaine pour t'exprimer et t'épanouir autrement dans le respect de ton rythme et de ton développement. Les activités sont encadrées par une coach scolaire spécialisée en Braingym (un ensemble de mouvements permettant d'améliorer les apprentissages scolaires et de la vie quotidienne).

- Philosophie pour enfant
- Atelier émotion et méditation
- Découverte de la nature comme terrain de jeu

Jouer pour apprendre, apprendre en jouant avec les pédagogies positives (Montessori, Freinet, ...)



#### Lieu

Domaine de Villers-Ste-Gertrude, rue du Millénaire 1 à 6941 Durbuy

#### Externat

Du lundi 27/07 au vendredi 31/07 de 9h à 16h30

#### Transport

Une navette partira de Barvaux à 8h30 tous les matins

#### Prix

Externat: 110€

#### Partenaire

Catherine Marchal, coach scolaire professionnelle.

Pour les enfants inscrits en externat une garderie est assurée chaque jour à partir de 8h et jusqu'à 18h.

# LA SÉCHERESSE EN WALLONIE ?



Ce bilan a été réalisé le 1er juin 2020 sur la base des informations fournies par l'ensemble des membres de la cellule de suivi «sécheresse» (Service public de Wallonie, AQUAWAL, producteurs et distributeurs d'eau potable).

Il en ressort que les très faibles précipitations de ces dernières semaines ont déjà des effets concrets, en particulier sur la végétation, l'agriculture et les eaux de surface, mais que la distribution de l'eau reste assurée normalement.

Les mois d'avril et de mai ayant été exceptionnellement secs, particulièrement dans les régions du nord du sillon Sambre-et-Meuse, les débits des cours d'eau ont continué à décroître, atteignant sur certains cours d'eau non navigables des valeurs inférieures à celles observées ces dernières années. L'autorisation de navigation des kayaks est à contrôler via le site <http://kayak.environnement.wallonie.be>

Les volumes d'eau dans les barrages-réservoirs restent conformes à la normale et permettent notamment de soutenir les débits des rivières. La navigation à pleine charge reste assurée normalement, partout sur le réseau des voies hydrauliques. Des mesures de regroupement des bateaux aux écluses (avec une heure d'attente) sont cependant d'application à partir du mardi 2 juin pour économiser préventivement l'eau.

Les réserves en eaux souterraines poursuivent quant à elles leur descente saisonnière habituelle, avec des différences plus ou moins marquées selon les caractéristiques des nappes phréatiques.

**Il est important que les citoyens fassent dès à présent un usage raisonné de l'eau de distribution.**

## LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE L'EAU SE DÉROULE QUASI NORMALEMENT

sur tout le territoire wallon, même si ces dernières semaines les producteurs et distributeurs d'eau potable observent une hausse générale de la consommation à la suite du confinement et du beau temps.

Les communes de Gouvy, de Rochefort et de Theux ont néanmoins déjà dû prendre des arrêtés de police imposant des mesures de restriction de l'usage de l'eau pour garantir un approvisionnement suffisant à moyen terme.

Le Centre de crise, et la cellule pluridisciplinaire « Sécheresse » qu'il coordonne, rappellent dès lors que pour préserver les ressources en eau et garantir un approvisionnement normal au cœur de l'été, il est important que les citoyens fassent dès à présent un usage raisonné de l'eau de distribution.

La sécheresse de la végétation favorise les départs de feux de broussailles et de forêt, qui se sont multipliés ces derniers jours.

En forêt particulièrement, la vigilance doit rester de mise et les règles de prudence sont à respecter : ne pas fumer, ne pas jeter de déchets qui pourraient provoquer un effet de loupe, ne pas allumer de barbecues sauvages ou de feux d'artifice.

Même si la situation est actuellement sous contrôle en Wallonie, elle pourrait se détériorer en l'absence de précipitations significatives ces prochaines semaines. Des mesures complémentaires sont prêtes et pourraient être activées par les autorités régionales dans les prochains jours.

## QUELLE EST LA SITUATION DE SÉCHERESSE EN BELGIQUE ?

Une page spécifique a été créée sur le site Info-risques qui rappelle les précautions et conseils pour éviter la pénurie d'eau et oriente l'internaute vers les acteurs sur tout le territoire belge : [www.info-risques.be/fr/risques/risques-naturels/secheresse-penurie-deau](http://www.info-risques.be/fr/risques/risques-naturels/secheresse-penurie-deau)

## LE POINT SUR LA PISCINE DE BOHON

Comme expliqué dans le précédent bulletin communal, des travaux de rénovation importants sont envisagés à la piscine communale de Bohon. En effet, il faut renouveler complètement le revêtement intérieur car celui-ci connaît d'importantes fuites qui, à terme, peuvent entraîner le décollement du liner (membrane en PVC permettant l'étanchéité).

Comme vous le savez, depuis la mi-mars et la mise en confinement de notre pays, la piscine est fermée à tous les publics, comme d'ailleurs l'ensemble des piscines du pays. Dans l'espoir d'une réouverture rapide, nous avons continué à chauffer l'eau au minimum (environ 23°) afin de lui garantir une bonne qualité et d'empêcher la formation d'algues qui génèrent des dépôts verts.

La fermeture a également eu pour conséquence la mise en chômage de l'ensemble du personnel : maîtres-nageurs, personnel d'entretien, caissiers...

Malheureusement, à l'heure où nous publions cet article, les nouvelles quant à la réouverture des piscines de notre royaume ne sont guère réjouissantes. Et si une ouverture devait se faire dans un proche délai, ce serait uniquement à certaines conditions extrêmement strictes. D'après les informations reçues (qui ne

**Notre piscine ne sera donc plus accessible** pendant une longue période, ce que nous regrettons réellement. Mais, quand elle vous sera de nouveau ouverte (au milieu de l'année 2021 si tout se passe bien...), ce sera dans d'excellentes conditions.

sont encore que des hypothèses), il serait possible d'accueillir au maximum une dizaine de nageurs simultanément dans le bassin, chaque nageur devant utiliser une cabine individuelle qui serait désinfectée complètement après chaque occupation. Je vous laisse imaginer la surcharge de travail que de telles précautions pourraient engendrer avec, en parallèle, un manque à gagner énorme au vu du faible nombre de baigneurs pouvant accéder aux installations aquatiques.

En effet, il faut savoir que notre piscine a des charges fixes assez importantes.

J'en cite quelques-unes pour vous donner une idée :

- consommation en eau : environ 2500 € mois ;
- électricité : 3000 €/mois, bien que nous disposions d'une installation de

panneaux photovoltaïques de plus de 450 panneaux ;

- chauffage de l'eau (en temps normal à 28 °) et de l'ensemble du bâtiment : 10 à 12 000 €/mois ; ici aussi, nous avons un système de chauffage des plus modernes et des plus performants puisqu'il s'agit d'un chauffage par biomasse à plaquettes de bois produites sur notre commune.
- contrat d'entretien de l'ensemble des installations techniques : environ 5000 €/mois.

Fin du mois de mai, le Conseil d'administration du Centre omnisports de Durbuy, en accord avec le Collège de la Ville, a pris la décision de fermer et de vider complètement la piscine jusqu'aux travaux de rénovation cités en introduction de cet article.

En effet, vu la conjoncture actuelle très difficile, nous voulons agir en bon père de famille et gérer au mieux les deniers communaux. En agissant ainsi, nous économiserons donc plus de 20.000 € chaque mois.

Nous veillerons aussi à garantir et pérenniser les emplois du personnel actuel, sous contrat à durée indéterminée.

Notre piscine ne sera donc plus accessible pendant une longue période, ce que nous regrettons réellement. Mais, quand elle vous sera de nouveau ouverte (au milieu de l'année 2021 si tout se passe bien...), ce sera dans d'excellentes conditions.

D'ici là, prenez soin de vous, continuez à faire du sport même si, pour la natation à Bohon, il faudra patienter encore !

Sportivement,

Fabrice Sarlet,  
Echevin des sports



# TRAVAUX EN COURS DE RÉALISATION



Ville de Durbuy

## Malheureusement avec la crise du coronavirus

les différents chantiers en cours ont pris un retard considérable et vous ont causé des problèmes.

Au nom du Collège, je saisi l'occasion pour vous remercier de la grande compréhension dont vous avez fait preuve, et particulièrement les riverains de la rue des Aguesses à Petithan.

### RÉFECTION DU MUR AU CHEMIN DES MINES À TOHOGNE

La dernière couche de tarmac vient d'être posée ainsi que les moellons de pierre du mur proprement dit. Cette réalisation protégera les riverains du bas des désagréments des eaux lors de fortes pluies et des orages, et embellit significativement le quartier.

### PARKING O.A.L. À BARVAUX

Ce chantier qui avait dû être arrêté dans le courant du mois de novembre à cause des conditions climatiques trop humides a repris avec les travaux d'Ores pour l'éclairage public. Nous pouvons espérer l'utilisation du parking début juillet.

### RUE DES AGUESSES À PETITHAN

Les travaux ont repris début mai. Le tuyau collecteur est posé et le coffre de la voirie est en pleine réfection. Objectivement, les poses de tarmac se feront avant les congés payés mais il restera quelques finitions à terminer début août.

Je tiens à préciser que l'entreprise met tout en œuvre pour avancer rapidement en travaillant une heure en plus chaque jour.

Freddy PAQUET  
Echevin des travaux



Réfection du mur au Chemin des Mines à Tohogne



Parking O.A.L. à Barvaux



Rue des Aguesses à Petithan

# LES DEPÔTS CLANDESTINS DE DECHETS

NOTRE COMMUNE N'ÉCHAPPE PAS AUX  
DEPÔTS CLANDESTINS DE DÉCHETS ET  
C'EST INADMISSIBLE !

De façon générale, nous sommes de plus en plus sensibles aux questions environnementales, notre attention est attirée sur tout ce qui peut sauver la planète mais, visiblement, certains oublient pourtant les principes élémentaires de bonne conduite, par exemple ne pas jeter ses crasses par terre !

La protection de l'environnement commence, comme c'est souvent le cas, par des gestes simples. Respecter notre cadre de vie, utiliser les poubelles et les nombreuses autres solutions à notre disposition pour évacuer proprement nos déchets : le recyparc, les récoltes en porte à porte, la société Dureco...

Certains citoyens vont plus loin. Les "ambassadeurs de la propreté" pour une Wallonie plus propre ([www.walloniepluspropre.be](http://www.walloniepluspropre.be)), nous les encourageons et les remercions, mais il n'est pas normal que ces personnes se retrouvent face à un puits sans fond, à lutter contre des pollueurs sans scrupules.

Le Service travaux de notre Commune, les Services de la Province, de la Région sont là pour participer à l'entretien normal de notre cadre de vie, l'embellir avec des plantations, curer les égouts, entretenir les bords de route, vider les poubelles... Les structures d'accueil et de développement du tourisme assurent quant à elles l'entretien de bancs et de panneaux didactiques, elles mettent en place des fléchages en forêt, proposent des cartes de balades, bref une infrastructure dont nous bénéficions tous.

Ce bel effort collectif est mis à mal par le comportement irresponsable de quelques personnes qui se donnent plus de mal pour se débarrasser de leurs déchets en pleine nature que pour se rendre au recyparc ! C'est incompréhensible, inadmissible et nous allons donc agir.

Rappelons que, lorsqu'un dépôt clandestin de déchets est nettoyé, une recherche systématique est entreprise pour identifier le ou les propriétaires des ces déchets. Une procédure se met en place pour récupérer auprès de ces personnes les frais engagés pour l'enlèvement et la remise en état des lieux. **L'abandon de déchets est de plus passible d'une sanction pénale ou d'une amende administrative de 50 à 100.000 € en vertu de l'article 169 §2 du règlement général de police.**

Nous avons pu constater qu'après avoir remis un site en état, il n'était pas rare qu'il soit à

## Respectez notre cadre de vie

Utilisez les poubelles et les nombreuses solutions à notre disposition pour évacuer proprement nos déchets : le recyparc, les récoltes en porte à porte, la société Dureco 086/455.110 [info@durecofs.be](mailto:info@durecofs.be)



Ville de Durbuy

**STOP  
AUX  
DEPÔTS  
CLANDESTINS**

**Le recyparc est à votre disposition  
gratuitement  
086 21 39 79**

**Nous vous rappelons  
que le dépôt de déchets sur la voie publique  
est passible d'une amende voire  
d'une peine de prison.**

**Les riverains n'ont pas à s'occuper de vos  
déchets, les pollueurs seront poursuivis !**

*Un panneau pour mettre en garde les contrevenants*

nouveau vandalisé ! Nous allons donc placer à ces différents endroits un panneau pour mettre en garde les contrevenants.

**ATTENTION, VIGILANCE RENFORCÉE**

Il faut savoir et faire savoir qu'aucune excuse ne sera acceptée pour justifier de

tels actes. Nous renforçons dès maintenant la vigilance pour identifier et poursuivre les auteurs de dépôts clandestins de déchets.

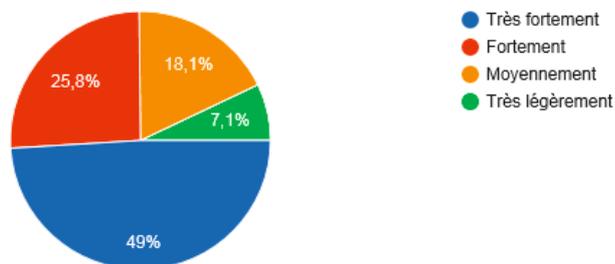
Pablo Docquier,  
Echevin de la communication

## Durbuy et son économie de proximité en temps de COVID-19

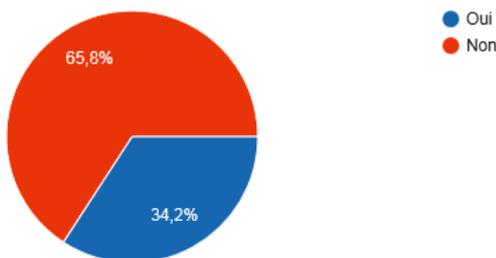
### Nous pouvons tous changer la tendance !

L'Administration communale dispose de plusieurs services efficaces pour faire face à la situation sanitaire que nous traversons. L'ADL en est un et sa priorité est, et restera, le développement durable de l'économie de proximité, celles des hommes et des femmes qui entreprennent et qui prennent des risques au quotidien. Afin de connaître leurs besoins, nous avons mené une enquête avec un partenaire local, GOW. Envoyée à toute notre base de données, elle a été suivie par 155 répondants, de tous secteurs confondus. Les graphiques ci-après vous donnent une idée de la situation à la mi-avril !

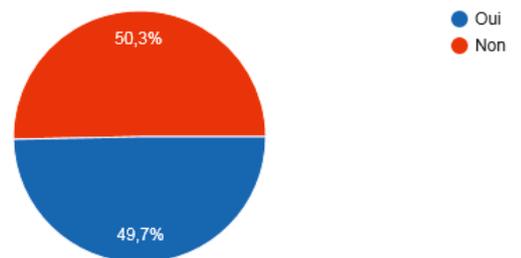
#### Votre entreprise / activité professionnelle est-elle financièrement impactée par le COVID-19 ?



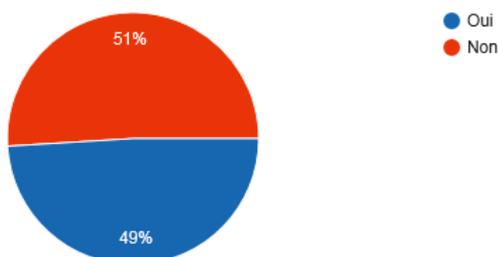
#### Avez-vous mis du personnel en chômage économique ?



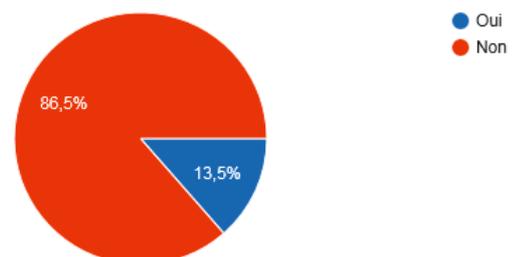
#### Avez-vous eu recours au droit passerelle ?



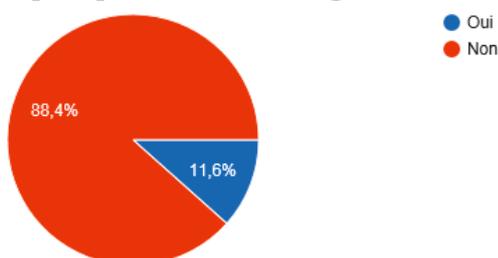
#### Eprouvez-vous des difficultés de trésorerie ?



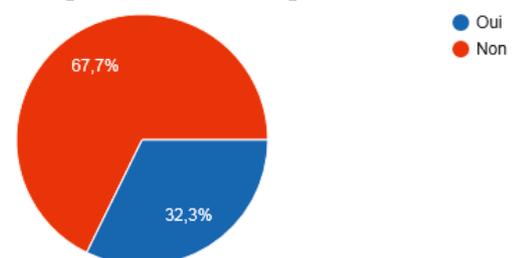
#### Pensez-vous arrêter votre activité à cause de ce confinement ?



#### Cette situation vous incite-t-elle davantage à opter pour vendre en ligne ?



#### Envisagez-vous de modifier votre modèle économique une fois la reprise entamée ?



Forts de ces informations, voici ce que nous avons mis en place pour leur venir en aide :

- Vingt-deux indépendants ont reçu notre assistance pour obtenir les 5 000€ de la RW et dix-sept pour commencer à vendre en ligne (les commerçants n'étant plus autorisés à ouvrir leur magasin, ils ont retrouvé le chemin du Net).



- Afin de promouvoir nos commerçants/entreprises et de les informer au mieux (inaccessibilité des terrasses, indemnités Covid, droit passerelle, mesures sanitaires, plates-formes d'aide au secteur Horeca, manières de communiquer, d'anticiper la reprise...), nous avons relevé, au quotidien, toutes les informations nécessaires aux indépendants et les avons relayées sur notre page Facebook, principal moyen de communication durant cette crise. Quant à la page Facebook « Durbuy Commerces », elle a offert une belle visibilité à chacun et chacune : listing des commerces ouverts, horaires exceptionnels, livraisons, collaborations entre commerces... Nos deux pages ont d'ailleurs connu une hausse de 30% de fréquentation !
- Toutes les aides "Corona" (fédérales, régionales et provinciales) ont également été mises en ligne sur Durbuy.be (rubrique Entreprendre) et envoyées par e-mail à tous les indépendants de notre commune.
- Un listing des commerces ouverts et des établissements Horeca proposant des plats à emporter et/ou des livraisons (coordonnées, horaires d'ouverture ...) est diffusé sur le site de la Ville et mis à jour régulièrement.



- Lorsque certains secteurs ont été éligibles pour l'aide de la RW (friteries, snacks & sandwicheries, salles de sport, garages...), ceux-ci en ont été directement informés.
- Dès le début du mois de mai, nous avons fait le point sur les mesures de déconfinement pour les entreprises et les commerces et nous avons adressé un message d'encouragement aux commerçants pour la réouverture de leurs magasins, tout en leur rappelant les mesures à respecter.
- Et enfin, nous avons organisé un webinar sur le thème « Sortie de crise ».



Nous restons encore et toujours disponibles pour n'importe quelle aide afin de sortir calmement, mais durablement, de cette crise et sommes convaincus que nous ne sommes pas les seuls à pouvoir jouer un rôle actif dans la relance économique, mais que l'ensemble des Durbuyiens a sa part à jouer en consommant local, en raccourcissant son circuit de courses ou en s'intéressant un peu plus à ce qui se produit près de chez lui ! Nous ne relocaliserons pas une usine de fabrication de masques ici, mais nous pouvons recréer un climat de confiance tous ensemble. A vous de jouer !

L'équipe ADL & Véronique Balthazard,  
Echevine de l'économie et de l'emploi



# RÉCAPITULATIF DES MESURES ÉCONOMIQUES

**Depuis le début de cette crise sanitaire, chaque jour a vu son lot d'informations sur les aides publiques accessibles pour les indépendants et PME.** Sur les pages FB, elles ont vite été noyées. Nous vous les rappelons toutes ici.

N'hésitez pas à contacter l'ADL en cas de difficultés. Bon courage à toutes et tous !

## AIDES FÉDÉRALES

- Chômage temporaire pour raisons économiques ou pour cas de force majeure ;
- Report possible des paiements mensuels liés à un crédit professionnel ;
- Plan de paiement pour les cotisations sociales patronales ;
- Reports et plans de paiement sur la TVA, le précompte professionnel, l'impôt des sociétés et l'impôt des personnes physiques (le précompte professionnel et la TVA dus en avril devront être payés au plus tard les 15 et 20 juillet prochains) ;
- Réduction des paiements anticipés, mesures sur les cotisations sociales (dispense totale ou partielle, report ou réduction) ;
- Possibilité d'obtention d'un revenu de remplacement en cas de cessation d'activité (droit de passerelle) pour les indépendants. L'indemnité s'élève à 1.291,69 € par mois (1.614,10 € si charge de famille). Un droit de passerelle partiel est octroyé aux indépendants complémentaires ou actifs après la pension ;
- Mise en place d'un moratoire temporaire sur les faillites d'entreprises (prolongé jusqu'au 17 juin).

Infos sur [www.1890.be](http://www.1890.be)

## AIDES WALLONNES

- Fonds COVID-19 : Indemnité compensatoire forfaitaire et unique de 5.000 € pour les micro et petites entreprises ainsi que pour les indépendants exerçant leur activité à titre principal ou à titre complémentaire (sur base des codes NACE) ;
- Une indemnité compensatoire unique et forfaitaire de 2.500 € pour les indépendants et entreprises ayant dû interrompre substantiellement leur activité en mars et en avril 2020 et qui ont bénéficié du droit de passerelle complet pour les mois de mars et avril.
- Gel de toutes les taxes régionales liées aux commerces au prorata du nombre de jours de fermeture imposé par les autorités ;
- Prêt « ricochet » de 45.000 € maximum à un taux très favorable destiné aux petites entreprises et indépendants qui ont besoin de trésorerie ;
- Des garanties supplémentaires sur les lignes de crédit court terme et sur les crédits de type crédit d'investissement peuvent être octroyés par la SOWALFIN - SOFINEX - GELIGAR.

Infos sur [www.1890.be](http://www.1890.be)

## AIDES PROVINCIALES

- Avance de trésorerie de 10.000 € pour les TPE et indépendants à taux préférentiel et d'accès simplifié. **Attention** : cette aide est disponible durant 2 mois (juin et juillet 2020) et un maximum de 200 dossiers sont éligibles pour toute la province ! ([www.idelux.be](http://www.idelux.be))
- Exonération d'un trimestre pour la taxe sur les débits de boissons et sur la taxe de séjour ;
- « Entreprise en rebond », dispositif pour fournir expertise et conseils sur des matières juridiques, financières et économiques aux entreprises et indépendants rencontrant des difficultés ([www.ccilb.be](http://www.ccilb.be)).

## AUTRES AIDES

- Le congé parental Corona (y compris pour les indépendants) ([www.onem.be](http://www.onem.be));
- Intervention de 40€ par le Gouvernement wallon sur les factures d'eau des clients en chômage économique en raison de la crise covid-19 ([www.swde.be](http://www.swde.be));
- Etalement du paiement des factures d'eau pour les entreprises sur demande auprès de la Société wallonne des eaux ([www.swde.be](http://www.swde.be));
- Aide du fournisseur d'énergie Lampiris : les consommations d'électricité seront comptabilisées au tarif de nuit durant un mois (ou réduction si pas de compteur bi-horaire) ([www.lampiris.be](http://www.lampiris.be));
- Soutien des artisans via l'émission de bons-à-valoir sur [www.lavitrinedelartisan.com](http://www.lavitrinedelartisan.com)

**N'hésitez pas à contacter l'ADL en cas de difficultés**  
086/219 841 [adl@durbuy.be](mailto:adl@durbuy.be)



# COMMENT ACCUEILLIR NOS POLLINISATEURS ?



*Centauree*

Beaucoup d'entre vous ont installé un hôtel à insectes dans leur jardin et merci pour eux !

Mais... avez-vous pensé que ces insectes ont faim, qu'ils apprécient le gîte souvent 4 étoiles mais qu'ils aiment aussi butiner.

Pensez à planter des plantes vivaces mellifères comme le thym, la lavande, les centaurées, et à semer des cosmos, des nigels, des tagètes...

Votre jardin n'en sera que plus beau.

Merci pour eux !



*Thym en fleurs*

## AL BASSE HÉ

### UNE PETITE BALADE ENTRE BOIS ET CAMPAGNE ?

« Hé » en wallon signifie terre pauvre généralement couverte de bruyère.

La promenade commence dans le bois et, ma foi, de façon très agréable : en regardant bien, en juin et juillet, des petites fraises et des myrtilles se cachent derrière leurs feuilles !

La forêt est très utile pour la nature : elle permet de fixer les terres, de filtrer l'eau, de la retenir pour qu'elle alimente les réserves sous terre, elle est un rempart contre les maladies des cultures et du bétail, et... elle accueille de nombreux animaux comme les hérissons, les lièvres, les renards, les chevreuils, et de nombreux oiseaux...

Mais qu'y a-t-il là-bas, plus loin dans la forêt ? Mystère ! Aux deux tiers de la promenade, pas très loin du chemin, on trouve deux pierres un peu mystérieuses : le Lit du diable et la pierre Haina. Toutes deux évoquent le diable qui sort du fin fond de la terre certains soirs, pour commettre des méfaits et, avant de rentrer, se repose sur le Lit du diable. Mais pas de danger en plein jour !

Continuons ! En route vers Heyd et le



magnifique paysage de haies composées d'arbustes bien de chez nous : aubépine ou épine blanche, prunellier ou épine noire, merisier, et même un pommier sauvage. Toute cette végétation abrite de nombreux oiseaux et insectes bien utiles qui enrichissent notre biodiversité.

Pouvez-vous nommer les villages que vous observez dans le paysage ? Izier, Herbet, la

carrière de Heyd, le Condroz et, bien plus loin, la centrale de Tihange...

On arrive au bout, encore un petit effort. La côte est rude pour arriver au Col du Rideux. Et oui, même chez nous, il y a des cols. Le col est un passage étroit entre deux collines ou montagnes, qui permet la communication entre deux versants.





TOITURE  
CHARPENTE  
COUVERTURE  
MENUISERIE

**0497 24 62 67**  
**086/49.00.75**

RUE DE BIHAY 31 - 6941 HEYD (DURBUY)  
sprlcoronetst@yahoo.fr

**Mazout Destrée**

Borlon - Seron - Adam

**084 46 66 48**

Possibilité de plan budgétaire

HOTTON - EREZÉE - LA ROCHE



**Le Raccourci**  
vers l'informatique  
**Ordinateurs**  
toutes marques

**N'hésitez pas à prendre rendez-vous**

Conseils • Vente • Entretien • Réparations • PC toutes marques  
Apple • Réseau • Hébergement • Création de site

Chainrue, 18 - 6940 Barvaux-sur-Ourthe • **086 40 10 93**  
**www.barvaux-informatique.be**



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
 DÉTECTION INCENDIE  
 ET INTRUSION

PANNEAUX  
PHOTOVOLTAÏQUES  
MISE EN CONFORMITÉ

VMC

CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Rue du Mont 10  
6940 WERIS

N° TVA  
BE 0545.942.229  
Agrégé classe 1P1

Tél. et Fax: **086/21.03.08**

Gsm: **0495/82.04.82**

[moens.electricite@gmail.com](mailto:moens.electricite@gmail.com)

Très beau choix  
de lingerie Dames  
et Messieurs.

**MARY-LINGERIE** s.c.  
14 route de Marche  
6940 BARVAUX s/O.  
Tél: 086/21.12.89.

Dépôt de Nettoyage à Sec.



**MENUISERIE BOIS - PVC - CHARPENTES - TOITURES**

**MAISON À OSSATURE BOIS**

Route d'Erezée 30 - 6940 OPPAGNE  
Tél. 086 40 13 88 | GSM : 0476 86 48 78  
[pquoibion@hotmail.com](mailto:pquoibion@hotmail.com)

Un nouveau site web ?



Appelez Pierre  
au **0495 807 112**

# NOS BALADES ET NOS SENTIERS, NOTRE PRIORITÉ !

## LA RELANCE TOURISTIQUE : VERS UN AUTRE TOURISME...

Malgré une période particulièrement difficile pour le milieu touristique, l'équipe de l'Office communal du tourisme de Durbuy n'a cessé de travailler afin de vous garantir un service de qualité et de planifier au mieux la reprise touristique.

Depuis des mois, une réflexion est en cours afin d'explorer de nouveaux produits et mettre en place de nouvelles activités ; notre but ultime étant de vous permettre de découvrir ou redécouvrir une région exceptionnelle, un terroir et un patrimoine aux multiples facettes.

Il est certain que nous devons à présent penser différemment mais Durbuy doit rester une des destinations touristiques belges les plus appréciées.

Pour ce faire, nous avons élaboré un plan de relance axé sur la communication numérique : nous avons mis à jour et modernisé notre site internet [www.durbuytourisme.be](http://www.durbuytourisme.be) et augmenté notre visibilité sur notre page Facebook « Durbuy Tourisme ». Dans cette optique de toucher l'ensemble du territoire, une vidéo de la commune, tournée l'été dernier, a été améliorée par l'ajout de commentaires et de textes dans les trois langues nationales



et l'anglais. Nous venons aussi de créer une brochure « groupes », que vous pouvez retrouver sur notre site, proposant tout ce qu'il est possible de faire dans la commune, avec une proposition de « packs » à la journée.

De plus, depuis toujours, la promenade est l'activité phare de Durbuy, pratiquée par les habitants et nos visiteurs qui apprécient beaucoup nos paysages. Le mobilier le long du RAVeL mérite depuis longtemps un rafraîchissement. Après un recensement minutieux des travaux à effectuer mené par l'OCTD, le service ouvrier répare, repeint,

remplace les éléments manquants pour que les bancs et tables soient à nouveau accueillants. Un grand merci à eux !

Concernant les circuits balisés et leur entretien, il y a aussi du nouveau : Frank a rejoint à mi-temps l'équipe de l'OCTD en mars. Sa mission principale est de vérifier les promenades pédestres et VTT balisées, et d'entretenir les chemins. Si le travail est trop important, il fait appel au service ouvrier de la commune. Il en profite pour signaler tous les petits (et grands) travaux à effectuer qui ne sont pas de son ressort. Depuis son arrivée, la moitié des promenades pédestres ont été vérifiées et entretenues : fin mai sont terminés les circuits des légendes, des mégalithes et du Fond Wenin à Wéris, d'Al Basse hé et du Hé des pourceaux à Heyd, du Pont le Prêtre à Izier, de la Ferme de Strasbourg et du Moulin des roches à Villers-Ste-Gertrude, de Saint-Rahy à Bomal, de Verlaine à Tohogne ; fin juin, il s'attaquera aux circuits VTT. Par ailleurs, des travaux plus importants sont envisagés à court et moyen termes à Bomal : la rénovation du Belvédère de Juzaine et des escaliers y accédant sera effectuée cette année (les appels d'offre sont lancés), et un auteur de projet est désigné pour sécuriser la montée au Calvaire de Bomal (les travaux sont prévus en 2021). Après Bomal, d'autres installations et/ou rénovations seront étudiées pour d'autres villages.

Pour terminer, la Ville de Durbuy, qui est déjà reconnue « Handy city », aura une attention toute particulière à l'accessibilité pour tous. Nous adapterons nos lieux de sites, de visites et de loisirs à toute forme de handicap : visites guidées

à Wéris, balades nature à Villers, Durbuy, Petithan et Grandhan, mise à disposition d'une joëlette (chaise à porteurs pour les personnes à mobilité réduite) dans les différents syndicats d'initiative...

Sachez enfin qu'en parallèle, la ministre du tourisme, Madame Valérie De Bue, vient de lancer un programme de soutien d'urgence envers les opérateurs touristiques et débloquera 6.500.000 euros pour le secteur touristique wallon.

Ce plan comprend 6 mesures d'aide fortes et adaptées aux réalités des acteurs du secteur.

Elles sont accompagnées de démarches administratives simples et rapides. Les mesures d'aide se détaillent comme suit :

- L'octroi de subventions spécifiques pour la mise en place des mesures sanitaires obligatoires pour les hébergements et les attractions touristiques. Cette aide financière sera établie sur base du taux de fréquentation de l'attraction touristique ou du nombre de chambres de l'hébergement, pour un budget total de 3.230.000 euros.
- Un soutien financier aux attractions touristiques pour les frais d'entretien et le maintien en l'état de leurs infrastructures pendant la période de fermeture au public (entre le 14 mars et le 18 mai ou 08 juin 2020). Celui-ci sera notamment calculé sur base du taux de fréquentation de l'attraction touristique avec un montant minimum de 1.000 euros et maximum de 200.000 euros.
- Une aide financière aux associations de tourisme social pour les frais d'entretien et le maintien en l'état de leurs infrastructures pendant la période de fermeture au public (entre le 14 mars et le 18 mai ou 08 juin 2020.) Celle-ci sera notamment établie sur base du nombre de lits de l'hébergement pour un budget total de 830.000 euros.
- L'octroi d'une subvention aux opérateurs du secteur touristique organisant habituellement des activités événementielles à vocation touristique régionale. Celle-ci sera calculée sur base des dépenses effectuées et plafonnée à 6.000, 15.000, 20.000 ou 25.000 euros en fonction de l'impact touristique de l'évènement.
- Le renforcement des subventions des Maisons du tourisme pour la réalisation des actions et campagnes de promotion touristique. Celles-ci seront soutenues à 100 % du coût de l'action ou de la campagne de promotion touristique.
- La mise à disposition pour l'ensemble des opérateurs touristiques d'une campagne de promotion du tourisme wallon ainsi que sa diffusion massive sur plusieurs médias.

## N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER L'OCTD POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS:

- d'une manière générale par téléphone 086/66.01.82 ou [tourisme@durbuy.be](mailto:tourisme@durbuy.be)
- concernant les balades : [rando@durbuy.be](mailto:rando@durbuy.be) ou par téléphone au 0475/55.86.19
- [pablo.docquier@durbuy.be](mailto:pablo.docquier@durbuy.be) ou
- [deborah.rousseau@durbuy.be](mailto:deborah.rousseau@durbuy.be)

A très vite,

Pour l'OCTD, Pablo Docquier,  
Echevin du tourisme



Au mois de mars, dès le début de la crise sanitaire, une plate-forme « Durbuy solidaire » a été mise en place par le Plan de cohésion sociale, aidé par l'antenne sociale.

L'objectif de cette plate-forme était de mettre en contact des personnes volontaires, prêtes à consacrer du temps pour aider les autres, avec des personnes qui avaient besoin d'un service ou d'un soutien.



Des services tels que « faire des courses », « aller à la pharmacie », « avoir une conversation téléphonique » ont convaincu de nombreux bénévoles qui se sont inscrits ainsi que des personnes demandeuses.

Parmi les aides proposées, « fabriquer des masques » a pris une ampleur toute particulière.

Devant faire face à la pénurie, cumulée à des délais excessivement longs pour obtenir des commandes de masques, la recherche de bénévoles couturier(ère)s s'est très vite intensifiée. Cela s'est fait en collaboration avec la maison médicale qui souhaitait pouvoir fournir également des masques à ses patients ainsi que des blouses à ses soignants.



Ce sont plus de septante volontaires qui se sont inscrits, soit pour découper, soit pour coudre...

Il n'était pas nécessaire d'être expert pour donner un coup de main et ainsi mettre sa pierre à l'édifice, toute aide était la bienvenue...



Toute la logistique a été gérée de main de maître par le service « Entretien » de la Ville. Des packs à découper étaient remis ainsi que des packs prêts à être cousus. C'est ainsi que, rapidement, des centaines de masques en tissu ont été confectionnés et ont pu être distribués à chaque durbuysien qui en faisait la demande et se présentait dans les locaux de l'ancienne administration.

Une fois la fabrication des masques bien lancée, nous avons également souhaité soutenir le personnel médical et paramédical de la commune. C'est ainsi qu'au cœur de la crise, l'élan de solidarité et de volontarisme s'est amplifié à travers la confection de blouses et de calots.



Tout comme un grand nombre de maisons de repos, la « Rose blanche » de Petithan n'a pas été épargnée par le Covid. Il était donc naturel et urgent de leur fournir des blouses et des calots pour protéger le personnel soignant et les malades.

La solidarité aura vraiment été le mot d'ordre en cette période ! Nous tenons à remercier vivement tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour venir en aide aux autres, que ce soit à travers la plate-forme ou bien encore dans la sphère privée.



Nous avons des leçons à tirer de cette crise sanitaire à différents niveaux. Au moins celle-ci nous aura-t-elle démontré que l'entraide n'était pas une valeur vaine...

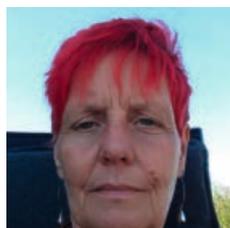
Nous avons sollicité nos couturier.e.s bénévoles afin que ceux qui le souhaitaient, nous fassent parvenir une photo pour une mise à l'honneur. Ces photos représentent donc un échantillon des 70 valeureux volontaires.



Merci à eux et à tous les autres. Merci également aux bénévoles qui ont participé à la distribution des masques à travers la commune

Cécile COLIN  
Présidente du CPAS, en charge du PCS

Véronique BALTHAZARD  
Echevine de la santé



# OLIDAIRE !

travers la mise en place et la gestion de la plate-forme « Durbuy solidaire », j'ai vécu une belle expérience de générosité et de solidarité.

'était très encourageant de voir que le nombre de propositions d'aide dépassait largement celui des demandes et ce, dès le lancement de la plate-forme !

ême si c'était assez prenant et intense de gérer celle-ci, 'était en même temps motivant de voir que des personnes de tous âges et tous horizons étaient prêtes à offrir de leur temps et de leur énergie à d'autres personnes qu'elles ne connaissaient pas !

arallèlement à la détresse vécue par beaucoup de personnes, causée par la rupture des liens sociaux, alors que le contexte invitait à un repli sur soi, c'est un peu magique de constater que cette crise offre l'opportunité de créer de nouveaux liens et de nouvelles habitudes. Je pense entre autres à tous ces voisins qui se croisaient sans se connaître et qui ont été amenés à se rencontrer !

roisons les doigts pour que cet élan de solidarité et ces nouvelles habitudes s'inscrivent dans le temps !

MERCI à tous ceux et toutes celles qui y ont pris part !

Marie GODART  
Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.)

Je suis responsable du service « Entretien » à la Ville. J'ai été contacté par Cécile C et Véronique B, me demandant si je pouvais prendre en charge la gestion des tissus. J'en ai parlé à mon équipe qui a directement adhéré au projet.

Nous avons pu, au fil des jours, nous rendre compte que la solidarité dans la Ville de Durbuy n'était pas un vain mot.

Directement un grand nombre de bénévoles se sont manifestés et c'est ainsi que nous avons pu réaliser, grâce aux coupeuses et couturières, pas loin de 6000 masques, 165 blouses et 150 charlottes, ce qui représente plus d'un kilomètre de tissu et 4 kilomètres d'élastique.

Toutes ces réalisations ont été partagées avec les citoyens, le personnel soignant et celui de la « Rose blanche » de Petithan.

Cette entreprise nous a apporté beaucoup.

Je remercie les bénévoles, ainsi que les membres de mon équipe : Brigitte, Wendy, Mandy et Victoria.

Jean-Michel C

J'ai été couturière bénévole de bon cœur. Pour moi, c'était un peu participer pour contrer ce virus. Ce n'était rien à côté du personnel médical ni à côté de l'équipe de Barvaux.

C'était comme un devoir envers notre commune. Cela m'a pris un peu de temps mais ce n'est pas grave car j'ai un peu contribué à aider moralement et le sourire était au rendez-vous.

Que vouloir de mieux ?

Danièle de C

Dès le début du confinement, Chloé et moi, nous nous demandions comment apporter notre aide dans ces moments compliqués. Ne sachant pas coudre, nous nous sommes proposées pour avancer un peu les couturières volontaires en faisant les découpes de tissus.

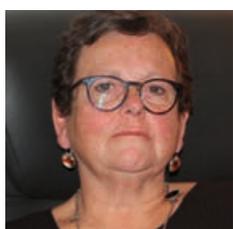
J'étais d'autant plus concernée par le fait que je côtoie au quotidien (famille et travail) des personnes à risques que je tenais absolument à protéger.

Chloé, ma fille de 16 ans étant à la maison sans école et sans job, je l'ai embauchée, nous nous sommes prises au jeu, et nous avons passé de nombreuses heures à tracer des carrés de 20 cm de côté et à les découper, ainsi que les élastiques en morceaux de 20 cm également.

C'est ainsi que nous avons coupé du tissu pour coudre l'équivalent de presque 1000 masques.

Nous nous sentions utiles dans cette crise sanitaire sans précédent. Même si ce n'est pas grand-chose, nous sommes fières d'avoir pu aider un peu.

Laurence J



# QUE FAIRE PENDANT LES GRANDES VACANCES ?

APRÈS CES QUELQUES MOIS  
BIEN COMPLEXES, LA VIE TENTE  
DE REPRENDRE SON COURS NORMAL.

Avant d'aborder l'organisation de l'été pour les 0-12 ans, que chacun attend avec impatience, je tiens à remercier vivement les différents acteurs de l'enfance pour leur travail et / ou leur patience lors de cette crise inédite.

Nous avons tenté de préserver au mieux les beaux outils et les partenariats présents sur notre commune et chacun a fait un effort dans ce sens. Donc merci à tous !

Merci aussi à vous, chers parents, pour votre investissement auprès de vos enfants. Puéricultrices, accueillantes, animateurs, enseignant(e)s... ont parfois du vous manquer! Mais nous revenons doucement vers une nouvelle forme de normalité.

En effet, plusieurs partenaires sont en train de s'organiser afin d'offrir à votre enfant des activités à réaliser durant ces grandes vacances.

Néanmoins les activités seront adaptées en fonction des normes et des protocoles envoyés par les différentes fédérations, ce qui explique que les stages et les activités ne seront peut-être pas « comme d'habitude » et que vous ne retrouvez pas nécessairement toutes les infos dans le tableau ci-contre.

Dans tous les cas, nous vous demandons de prendre contact avec l'organisme afin de vous inscrire, de valider l'inscription et de vous mettre au courant des éventuelles modifications (notamment au niveau des âges des enfants).

## NOMBRE LIMITÉ DE PLACES

Attention, les places sont également limitées chez de nombreux partenaires afin de respecter les différentes normes d'hygiène et de distanciation. Ne tardez pas à prendre vos informations.

Le programme est un peu moins dense que les autres années mais sachez que chaque organisme mettra tout en œuvre afin de garantir des activités épanouissantes pour votre enfant dans un cadre le plus sécurisé possible.

Il est évident que je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Je vous souhaite un bel été. Prenez soin de vous et de vos proches.

Anouchka Mailleux,  
Coordinatrice de l'enfance pour la  
Ville de Durbuy



Tous les stages d'été pour les 0 à 12 ans en 1 coup d'œil				
JUILLET ET AOUT 2020 ACTIVITES CONFIRMÉES*				
Dates	Organisme	Lieu	Âges	Prix
6 au 10 juillet	OAL	Ecole communale de Barvaux	2,5 à 12 ans	55 €
	HA	Maison de l'enfance Barvaux	0 à 4 ans	12€ /jour
13 au 17 juillet	Ferme Collard	Bomal	2,5 à 8 ans	130 €
	OAL	Ecole communale de Barvaux	2,5 à 12 ans	55 €
20 au 24 juillet	HA	Maison de l'enfance Barvaux	0 à 4 ans	12€ /jour
	Ferme Collard	Bomal	2,5 à 8 ans	120 €
27 au 31 juillet	RIVEO	Hotton	5 à 8 ans	85 €
	OAL	Ecole communale de Barvaux	2,5 à 12 ans	45 €
3 au 7 août	HA	Maison de l'enfance Barvaux	0 à 4 ans	12€ /jour
	OAL	Ecole communale de Barvaux	2,5 à 12 ans	55 €
10 au 14 août	COD	Bohon	5 à 12 ans	60 €
	Gîte de Villers	Villers-Ste-Gertrude	5 à 8 ans	110 €
17 au 21 août	OAL	Ecole communale de Barvaux	2,5 à 12 ans	55 €
	COD	Bohon	5 à 12 ans	60 €
24 au 28 août	HA	Maison de l'enfance Barvaux	0 à 4 ans	12€ /jour
	COD	Bohon	5 à 12 ans	60 €
	HA	Maison de l'enfance Barvaux	0 à 4 ans	12€ /jour
	RIVEO	Hotton	9 à 13 ans	120 €
Certains partenaires n'ont pas encore eu l'occasion de définir de façon précise leurs dates d'activités. Certaines fermes et l'atelier seront actifs dans tous les cas, n'hésitez pas à les contacter.				
Organisme	Nom	Téléphone	Mail	
OAL	Office animation loisirs	086 38 77 26	oal@skynet.be	
COD	Centre omnisports de Durbuy	086 38 74 34	lecod@lecod.net	
RIVEO	Madame Gilson	084 41 35 71	info@riveo.be	
HA	Halte-accueil L'Alouette	086 219 632	enfance@durbuy.be	
Gîte de Villers	Marine Mathieu	086 499 531	www.villers.info	
L'atelier	Centre d'expression et de créativité (CEC)	0473/66.45.99	www.atelier-cec.org	
Plus d'infos?	Coordination de l'enfance	0473 301 771	enfance@durbuy.be	

# LE MUSÉE DE DURBUY ROUVRE SES PORTES

Après plusieurs mois de travail et de préparation avec notre commissaire d'exposition, Alexandre Devaux, l'exposition « **Topor à Durbuy** » était sur le point de prendre forme dans nos murs mais le coronavirus est arrivé et a mis un terme à nos préparatifs quelques jours à peine avant l'ouverture. Nous avons attendu mais, le temps passant, nous avons dû nous résoudre à reporter cette exposition. Elle se déroulera entre mars et juillet 2021. Pas de panique car Groucha et Lola du « Téléchat » seront bien là !

## ET MAINTENANT ?

Nous avons attendu la décision de nos instances politiques et la date de réouverture des musées avec beaucoup d'impatience. Nous avons quelques projets d'expositions dans les cartons et nous en avons choisi un pour cette réouverture.

**Du 5 juin au 26 juillet**, nous vous proposerons une immersion dans l'univers abstrait et poétique d'André Sprumont.

André Sprumont est un artiste belge né à Andenne en 1938. Autodidacte, il se passionne très tôt pour le dessin et la peinture. Encouragé par la critique, il décide de consacrer le meilleur de son temps aux arts plastiques. Peintre, il s'engage dans la voie de l'abstraction lyrique et poétique. Parallèlement, il crée par le dessin un univers figuratif peuplé de personnages étranges et grotesques. Il est titulaire de plusieurs prix et ses œuvres sont représentées dans différents musées, collections publiques et privées, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Nous sommes impatients de vous revoir au Musée. Toutefois, avec la crise sanitaire que traverse notre pays, nous ne pourrions pas vous recevoir comme avant. Nous devons

adapter l'accueil des visiteurs aux mesures demandées par la Fédération Wallonie - Bruxelles et respecter certains paramètres de sécurité, notamment le nombre de visiteurs qui ne peut dépasser 20 personnes simultanément. Pour cela, nous avons mis en place un système de réservation et d'autres règles sécuritaires mais aussi adapté nos horaires d'ouverture.

## MESURES OBLIGATOIRES POUR VISITER LE MUSÉE

### 1. Horaires et tarifs :

- Le Musée sera ouvert le vendredi de 13h à 17h, le samedi et le dimanche de 13h à 18h.

- Nos tarifs sont de 5€ pour les adultes, 3€ pour les seniors, les étudiants, les enseignants. Le Musée reste gratuit pour les enfants de moins de 12 ans et pour tous chaque premier dimanche du mois.

### 2. Réservation de votre ticket :

Nous vous demandons de réserver la date et l'heure de votre passage via l'adresse mail [mamcd@durbuy.be](mailto:mamcd@durbuy.be) ou par téléphone 086/43.47.95 (laissez-nous un message).

### Comment faire ?

- Choisissez votre jour et votre heure de visite (vendredi entre 13h et 17h ou samedi/dimanche entre 13h et 18h) et réservez-les soit par téléphone, soit par mail au plus tard 24 heures avant votre venue. Donnez-nous votre nom, votre n° de téléphone ou de GSM, le nombre de personne qui vous accompagneront. Sans ces informations, nous ne pourrions accepter votre réservation.

- Attendez notre confirmation.

- Présentez-vous au musée au jour et à l'heure réservés avec un masque par personne, payez votre ticket d'entrée et bonne visite !



**21 rue Comte Théodule d'Ursel 6940  
Durbuy 086/43.47.95 [mamcd@durbuy.be](mailto:mamcd@durbuy.be)**

Que faire si vous souhaitez visiter et que vous n'avez pas réservé ?

- Soit notre jauge n'est pas complète et nous vous donnerons accès au Musée.
- Soit notre jauge est atteinte et dans ce cas nous vous demanderons d'attendre ou de réserver pour un autre jour.

### 3. Port du masque :

Lors de votre visite, le port du masque à l'intérieur du musée est obligatoire. Merci de vous munir d'un masque jetable ou en tissu.

### 4. Gel hydroalcoolique :

Nous vous demandons de vous désinfecter les mains à l'entrée du musée. Pour ce faire, un flacon de gel sera mis à votre disposition à l'accueil.

### 5. Nombre de visiteurs :

Comme recommandé dans les directives ministérielles, nous pouvons accueillir un visiteur par 15m<sup>2</sup>, ce qui nous donne une jauge de 20 personnes simultanément dans le musée. D'où la nécessité pour nous de fonctionner sur réservation.

### 6. Parcours :

Afin qu'il n'y ait pas de croisement entre les visiteurs, nous avons marqué au sol un parcours et un sens de visite. Merci de le respecter.

### 7. Vestiaire, visite guidée :

Afin de respecter les différentes mesures sanitaires, il n'y aura pas de vestiaire pour vos manteaux ou sacs, et aucune activité (visite guidée, atelier, stage, conférence...) ne sera organisée jusqu'à nouvel ordre.

### 8. Des questions ?

Vous avez des questions sur les démarches à effectuer pour venir au Musée ? Communiquez-les nous par téléphone 086/43.47.95, par mail [mamcd@durbuy.be](mailto:mamcd@durbuy.be), ou via Facebook sur notre page « Musée d'art moderne et contemporain de Durbuy ».

Malgré ces mesures restrictives, nous serons ravis de vous revoir et espérons que la culture restera toujours une source d'épanouissement et de plaisir pour nos visiteurs.

## DATES À RETENIR

**Du 19 septembre au 3 janvier 2021**, le musée présentera une exposition exceptionnelle des œuvres de Jacques Calonne, Mireio et Jan Bucquoy. Jacques Calonne et son univers poétique, Mireio, artiste intemporelle, et Jan Bucquoy, avec son musée du slip, investissent l'espace à Durbuy.



# André SPRUMONT

**BATIMMOVAN**  
S.A. CONSTRUCTION - RENOVATION  
MAISONS OSSATURE BOIS & CHALETS

www.batimovan.be  
info@batimovan.be - 084/46.65.16 Rue Pré Ligné 40 - 6940 BARVAUX

CLÉS SUR PORTE  
TRANSFORMATIONS  
TERRASSES  
BARDAGES  
CARPORTS  
PERGOLAS  
WELLNESS

DEVIS GRATUIT  
SANS ENGAGEMENT

**Déco NV** Nicolas Vrancken  
Peintre en bâtiment  
Intérieur et extérieur

Tapissage, pose de revêtements de sol, parquets massifs et flottants, tapis-plain, cloisons et faux-plafonds, isolation, ...

0478 75 56 89 • 086 49 99 24  
Pas-Bayard 5 - 6940 Durbuy • vrancken.nicolas@gmail.com  
www.deco-nv.be

**DODEIGNE**  
Philippe

MENUISERIE GÉNÉRALE  
CHÂSSIS - BOIS - PVC - ALUMINIUM  
MAISON À OSSATURE BOIS  
CHALETs

Tél. 086 21 23 72  
www.dodeigne.be

TVA 691 338 794  
Enr 11.20.11 Rue Champoutre, 7 - 6941 BOMAL

**DODEIGNE**  
Philippe

MENUISERIE GÉNÉRALE  
CHÂSSIS - BOIS - PVC - ALUMINIUM  
MAISON À OSSATURE BOIS  
CHALETs

Tél. 086 21 23 72  
www.dodeigne.be

TVA 691 338 794  
Enr 11.20.11 Rue Champoutre, 7 - 6941 BOMAL

**LYRIANGE**  
Destination Bien-être

Macérats, huiles essentielles, produits à base d'algues, compléments alimentaires et autres produits bien-être naturels

Voie Michel 113 - 6940 Barvaux-sur-Ourthe  
T. 086 40 06 92 - Mobile : 0473 80 91 35  
fabienne.lambert7@gmail.com

**Parcs et jardins des dolmens**  
(Michel Duterme) Tél. : 0472 35 98 88

Plantations, pose de clôtures, construction d'abris de jardin, de car-port, tonte de pelouses, taille de haies, abattage d'arbres, broyage, exploitation forestière...

michelduterme@hotmail.be  
Rue des Dolmens, 3B - 6940 Wéris (Durbuy)

**PRO-AUTO**  
DISTRIBUTION

TOUT POUR L'AUTO ET L'INDUSTRIE  
Tél. : 086 43 43 71 • info@proautodistribution.be  
Route de Marche 89a, 6940 Barvaux

Assurances  
Banque Crelan  
Fiscalité / FWA

**ProConseils**  
ASSURANCES ET BANQUE CRELAN  
www.proconseils.be

Barvaux  
En Charotte, 15  
6940 Barvaux-sur-Ourthe  
Tél. 086 21 26 96 | Fax. 086 21 40 96  
barvaux@proconseils.be

À vos côtés.  
Maintenant et demain.

# PLAN DE COHÉSION SOCIALE

## DÉFINITION

La cohésion sociale est définie comme l'ensemble des processus, individuels et collectifs, qui contribuent à assurer à chacun l'égalité des chances et des conditions, l'équité et l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, et qui visent à construire ensemble une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Le Plan de cohésion sociale est un service mis en place au niveau des communes wallonnes sur base volontaire. Il est subventionné à 75 % par la Région wallonne et à 25% par la Commune.

## DÉCLINAISONS

Pour ce faire, le PCS se décline en actions coordonnées visant à améliorer la situation de la population par rapport à la cohésion sociale et aux 15 droits fondamentaux répartis en sept axes :

1. le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale ;
2. le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté ;
3. le droit à la santé ;
4. le droit à l'alimentation ;
5. le droit à l'épanouissement culturel, social et familial ;
6. le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication ;
7. le droit à la mobilité.

Le PCS de Durbuy coordonne des actions en fonction des besoins de sa population. Ces besoins ont été identifiés suite à un diagnostic local prenant en compte des rencontres citoyennes, les données IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique), l'ISADF (Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux) et les constats des partenaires...

## QUELLES ACTIONS SONT PRÉVUES POUR 2020-2025 ?

- **Etude de projets** (habitat groupé, alternatif, Community land trust, Abbeyfield,...), recherche d'informations sur les logements en collaboration avec le PCS de Hotton ;
- **Resto solidaire de Barvaux**, organisé par l'asbl Resto solidaire ;
- **Sorties culturelles collectives** afin de faciliter l'accès à la culture :
  - > **Les sorties art. 27**, pour les personnes possédant le statut BIM ;
  - > **les sorties d'été** proposées aux habitants de Durbuy.
- **Les activités de la Maison citoyenne** : activités variées (dessin, tricot, cuisine, guitare, art floral, pâtisserie, créatif...) proposées aux habitants de Durbuy, favorisant les échanges de savoir et de savoir-être ;
- **Impulser un lieu de rencontre et de convivialité pour les jeunes**, avec le soutien de la Ville et les partenaires jeunesse ;
- **Activités de rencontres pour les jeunes parents isolés**, organisées par l'asbl Maison source à Barvaux ;
- **Rencontres dans un lieu de**

**convivialité**, trois moments étant proposés à la Maison citoyenne :
 

- > **Le Bol et Cie**, le lundi et le vendredi : venez manger un bol de soupe en toute convivialité ;
- > **Papot'âge**, rencontres libres autour d'un goûter une fois par mois ;
- > **Manège des savoirs**, rencontres thématiques autour d'un goûter une fois par mois.

- **Conseil consultatif communal des aînés de Durbuy**, qui vise à impliquer les aînés acteurs de la société ;
- **Echange citoyen**, recueil de la parole, via deux ateliers de parole citoyenne organisés à Barvaux :
  - > **Scène de vie**, expression orale créative pour adultes, un vendredi par mois, organisé par l'asbl CEC l'Atelier.
  - > **Parole citoyenne**, discussions libres : trouver des solutions ensemble, un vendredi par mois, organisé par l'asbl Les p'tits dons de Pétilions.
- **Concertation citoyenne** pour améliorer le Plan : organiser des rencontres citoyennes en vue d'impliquer les citoyens dans la modification, l'amélioration du PCS.
- **Animateur/trice(s) du PCS** : valoriser les compétences des personnes inactives en tant que volontaires.
- **Transport de proximité** : organiser un transport pour les citoyens sans voiture voulant participer aux activités du PCS, en étroite collaboration avec le Forum de la mobilité.

## POUR EN SAVOIR PLUS

L'équipe du PCS (Julie, Marie, Karin et Fabienne) vous accueille du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h (fermé le mardi).

Vous pouvez contacter l'équipe PCS au 086/219 881 ou Fabienne Jadot, chef de projet PCS au 086/219 880.



## Plan de Cohésion Sociale

Basse Sauvenière, 1  
6940 Barvaux

Email : pcs@durbuy.be

Facebook : PCS de Durbuy

www.maison-citoyenne-durbuy.com



Près de chez vous

# Je pédale pour ma ferme

JPPMF

www.jppmf.be

DURBUY  
EREZÉE  
HOTTON  
HOUFFALIZE  
LA ROCHE-EN-ARDENNE  
MANHAY  
MARCHE-EN-FAMENNE  
NASSOGNE  
RENDEUX  
ROCHEFORT

LE GAL ROMANA

GAL Pays de Ourthe

8 SÉANCES POUR SE REMETTRE EN SELLE

Au départ du RSI de Barvaux (Parc Julienas, 1) les jeudis de 18h à 20h du 02 juillet au 20 août.  
Coaches : Irma Charvatova, Jean-Claude Lesire, Raymond Godelaine et Michèle Peeters. Location de VAE via le RSI de Barvaux (rsi.barvaux@skynet.be - 086/21.11.65). Les VAE pourront être essayé gratuitement lors de la première sorties et au prix de 10€/sortie par la suite.  
Inscription : [www.jppmf.be](http://www.jppmf.be) prix : 30€ (remboursement possible chez la plupart des Mutualités au même titre qu'un abonnement sportif).

## Le Gouvernement wallon octroie une intervention de 40€ sur les factures d'eau des clients en chômage économique en raison de la crise covid-19



### Comment en bénéficier ?

Vous pouvez compléter le formulaire en ligne <https://www.swde.be/fr/formulaire-covid19> et joindre l'attestation nominative qui vous a été envoyée par votre organisme payeur confirmant votre chômage économique temporaire en raison de la crise covid-19

Pour autant que vous soyez bien dans les conditions requises pour en bénéficier, ce montant sera déduit de votre prochaine facture d'eau, qu'il s'agisse d'un acompte ou d'une régularisation.

**La SWDE octroie aussi** une aide concrète et immédiate à ses clients impactés financièrement par les mesures prises pour lutter contre la propagation du covid-19. Les facilités déjà accordées par notre service clientèle (facilité de paiement, report d'échéance, mensualisation, plan d'apurement, révision des acomptes suite à une chute de l'activité...) le sont avec encore plus de souplesse, sur simple appel au service clientèle de la SWDE au 087/87.87.87

Enfin, de façon générale, la SWDE rappelle la possibilité de recourir au Fonds social de l'eau, en adressant une demande au CPAS de votre commune, pour vous aider à payer votre facture d'eau.

# L'ACADÉMIE OURTHE-VESDRE-AMBLÈVE

L'Académie Ourthe-Vesdre-Amblève est un centre régional d'enseignement artistique agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui organise des cours de musique, de danse, d'arts de la parole et du théâtre : cycle préparatoire de 5 à 7 ans, cycle de formation dès 8 ans, filière adulte dès 14 ans.

Cette année, les cours sont organisés sur les communes d'Aywaille, de Chaudfontaine, de Comblain-au-Pont, de Durbuy, d'Esneux, de Ferrières, de Liège (Sart-Tilman), de Sprimont.

## DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE :

- éveil à la musique (de 5 à 7 ans) ;
- formation musicale (solfège) ;
- formation instrumentale : alto, basson, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, flûte à bec, flûte traversière,
- guitare, harpe, hautbois, percussions, piano, orgue, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle ;
- chant (à partir de 14 ans) : chœur d'enfants, chœur ados-adultes, chant variétés ;
- claviers, écriture et analyse, histoire de la musique, improvisation et création en groupe, orchestres,
- musique de chambre, guitare d'accompagnement, guitare basse...

## POUR LE DOMAINE DES ARTS DE LA PAROLE ET DU THÉÂTRE :

- diction, déclamation, ateliers théâtre, art dramatique, orthophonie, formation pluridisciplinaire (initiation à la diction, à la déclamation et à l'art dramatique).

## POUR LE DOMAINE DE LA DANSE :

- éveil gestique et rythmique (dès 5 ans) ;
- danse classique (dès 7 ans) ;
- danse jazz (dès 8 ans).

Reprise de tous les cours à partir du lundi 7 septembre 2020 suivant le nouvel horaire.



## POUR LES COURS COMPLÉMENTAIRES

- Se référer au fascicule horaire ou sur notre site.

**Pour tout renseignement,  
contacter l'Académie O.V.A.  
au 04/384 60 11**

**info@academie-ova.be  
www.academie-ova.be Facebook**

## Les (ré-)inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021

se feront au Centre récréatif de Remouchamps, du 1er au 30 septembre, de 16h30 à 19h. Pour les permanences dans les différentes implantations, contactez-nous fin août ou consultez notre site internet.



# A BAS LES GUEUX !

« **A bas les gueux !** » Qui donc a bien pu proférer cette injure ? Aussi étonnant que cela puisse paraître, l'auteur de l'invective fut l'abbé Gérard Lambert, respectable curé de Barvaux, qui la proféra lors d'un enterrement civil, paroxysme d'un conflit qui opposa catholiques et libéraux pendant des décennies.



*L'abbé Gérard Lambert. Portrait (conservé au presbytère) que lui ont offert ses paroissiens en 1876 à l'occasion de son jubilé sacerdotal.*

En Belgique, la seconde moitié du XIXe siècle a vu catholiques et libéraux, cléricaux et anticléricaux, se livrer à une lutte sans merci pour le pouvoir et pour imposer au peuple leurs idéologies respectives.

Si, dans nos campagnes, les catholiques étaient majoritaires, il y avait des bourgades plus industrielles où libéraux, libres penseurs et francs-maçons avaient davantage voix au chapitre. Il en était ainsi de Barvaux, qui était alors le plus important port de la vallée de l'Ourthe et le principal entrepôt des marchandises qui s'échangeaient entre Liège et l'Ardenne. Il y eut là à l'œuvre un « noyau dur libéral » d'industriels, marchands, négociants, magistrats, notables, dont une bonne partie était unie par des liens familiaux. On y trouvait les Boumal, les Collin, Ledent, Lambiotte, Pauly, Thonus, et d'autres encore.

Le conflit était d'autant plus âpre qu'en face nous avions une forte personnalité : l'abbé Gérard Lambert, curé de Barvaux de 1828 à 1885. Originaire de Bérismenil, c'était le plus ardent des défenseurs de l'Eglise et de la foi catholiques. Les Barvautois lui doivent la création de l'école des sœurs et de la Conférence locale de la Société de Saint-

Vincent de Paul, et c'est lui aussi qui mena à bien la construction de l'église du Sacré-Cœur actuelle.

## L'ETOILE DES ARDENNES

La région eut même sa loge maçonnique, l'Etoile des Ardennes, fondée en 1841 aux fins « d'apporter les bienfaits de la civilisation et du progrès social aux habitants du Luxembourg fanatisés par un clergé intrigant et perfide ». L'acte d'installation de cette société fut célébré en mars 1842 au château de Grandhan ; la loge comptait alors 13 membres, dont le baron Auguste de Favereau, propriétaire du château, le capitaine Mathieu Daufresne de la Chevalerie, de Durbuy (Grand Vénérable), Edward Astley, un rentier anglais habitant Petite-Enneille, Félix de Contreras, bourgmestre de Durbuy, ou encore le marquis Victor de la Rocheblin et Simon Grignet, de Barvaux.

Les réunions mensuelles se tinrent à Grandhan, mais aussi chez Astley, au château la Rocheblin à Barvaux (ancienne maison communale), voire à la fameuse « Tour du Diable ». Cette loge a compté 33 frères identifiés. Ne se contentant pas de réunions philosophiques et politiques, elle menait aussi des actions philanthropiques. Par exemple, en 1843, elle fit un don à des familles ouvrières marchois sinistrées suite à un incendie, et peu après secourut une pauvre veuve de Grandhan dont la maison était menacée de saisie par un boutiquier de Durbuy. Cependant l'Etoile perdit la plupart de ses éléments intellectuels, les réunions s'espacèrent. En avril 1846, Edward Astley, l'un des fondateurs, se noya dans l'Ourthe dans des circonstances mystérieuses, et l'Etoile des Ardennes fut mise en veilleuse.

Il va sans dire que cette loge s'attira les foudres du clergé, et particulièrement de l'abbé Lambert, qui parlait de « fêtes bachiques » et de « débauche », les actions philanthropiques de l'Etoile n'étant pour lui que « poudre aux yeux » destinée à « infecter les campagnes ». Il fut même demandé à la brigade de gendarmerie de Durbuy de collecter des informations sur ces « réunions d'hommes de la classe aisée de la société ». Quant à l'évêché, il recommandait à ses prêtres de tenter de ramener les brebis égarées (les francs-maçons déclarés) dans le troupeau, mais qu'il convenait de refuser les sacrements aux irréductibles.

Face à ces attaques, les francs-maçons ne restaient pas de marbre. L'abbé Lambert en fit les frais à l'occasion d'un incident survenu le 13 mai 1842 : en l'église de Barvaux, lors d'un office, l'abbé gifla une jeune fille dont une sœur avait épousé un sieur Fairon lié à la Rocheblin et Grignet, membres de la loge. Ceux-ci, aidés par quelques frères influents, firent condamner

l'abbé devant le Tribunal de première instance de Marche (une amende de 25 francs plus les frais de justice).

## LE « TROU AUX CHIENS »

L'abbé Lambert avait également dans son collimateur les enterrements civils. Un vieux décret du régime français stipulait que dans les communes où plusieurs cultes étaient pratiqués, il devait y avoir un cimetière pour chaque culte ou bien le cimetière devait être partagé entre les cultes. Dans les faits, il n'en allait pas ainsi puisque, surtout dans nos campagnes, presque tout le monde était catholique. Quant à ceux qui mouraient hors de l'Eglise catholique (les suicidés, les libres penseurs, les apostats), un coin du cimetière leur était réservé, qu'on appelait « coin des réprouvés » ou encore « trou aux chiens » !

Et voilà que le 24 juillet 1870, décède Napoléon Collin, bourgmestre de Barvaux depuis 1861, celui-là même qui menait un commerce florissant installé dans la « maison des bateliers » (« La Poivrière »), en association avec Simon Grignet, membre comme lui de l'Etoile des Ardennes. L'intéressé étant décédé « volontairement sans le secours de la religion », l'abbé Lambert et la fabrique d'église protestèrent vigoureusement contre la décision du Conseil communal de Barvaux de laisser enterrer le défunt dans la partie « bénite » du nouveau cimetière inauguré en 1866. L'abbé s'adressa au gouverneur de la Province, qui demanda un avis au commissaire d'arrondissement de Marche. Celui-ci, de sensibilité libérale, donna raison au Conseil barvautois (présidé par Charles Goffin, libéral lui aussi), arguant du fait que des enterrements civils avaient déjà eu lieu dans l'ancien cimetière, et que le nouveau n'avait qu'une entrée et ne comportait pas de partie séparée réservée aux non-catholiques.

Charles Goffin devint bourgmestre en 1874 et le resta 10 ans. L'un de ses échevins était Simon Grignet, autant dire que l'entente avec le curé n'était pas au beau fixe.

Ainsi, en 1876, il y eut l'incident de la fanfare. Deux ans plus tôt s'était créée la « Lyre luxembourgeoise » dont les statuts prévoyaient qu'elle joue aux funérailles de ses membres honoraires. L'un d'eux décéda, mais l'abbé ne voulut pas de la musique à la cérémonie religieuse. Après la messe, quand le cortège se mit en route vers le cimetière, la fanfare le rejoignit et entonna un air funèbre. A la première note, l'abbé Lambert et ses acolytes firent demi-tour et plantèrent là toute l'assistance ! MM. Goffin et Grignet prirent alors la tête du cortège.

En 1879, nous sommes en pleine guerre scolaire. Suite à la « loi de malheur » édictée par le gouvernement Frère-Orban composé uniquement de francs-maçons, les

communes ne peuvent plus financer d'écoles libres. A Barvaux, l'abbé Lambert a créé une école de filles tenue par trois sœurs de la Providence de Champion. Pour permettre à « son » école de continuer à fonctionner, il imagine organiser une collecte de fonds auprès des habitants. Immédiatement, le Conseil communal approuve un arrêté du bourgmestre interdisant toute collecte à domicile !

### L'ENTERREMENT DE LOUIS BOCCAR

Le paroxysme de cette guéguerre est atteint à Barvaux en avril 1880, avec le décès de Louis Amour Boccar, marchand de vin, franc-maçon avéré et habitant de Petit-Han depuis 1868. Mort en libre penseur, il avait désigné comme exécuteurs testamentaires un notaire d'Eghezée, mais également Barthélémy Lambiotte, marchand brasseur et conseiller communal de Barvaux. Le souhait du défunt était d'être enterré dans le cimetière de Barvaux, ce qui scandalisa le curé de la paroisse. Le dimanche précédant les funérailles, ce dernier, en chaire de vérité, compara l'inhumation de M. Boccar à celle d'un chien. Il aurait même dit « qu'il espérait bien qu'on n'enterrerait pas ce chien dans le cimetière ». Le Conseil communal, dont faisaient partie MM. Goffin, Grignet et Lambiotte, autorisa l'enterrement dans le cimetière.

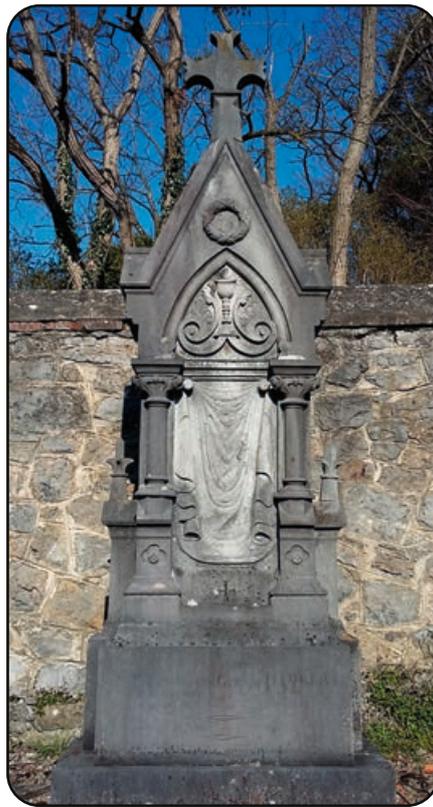
Le jour des obsèques, un petit groupe de paroissiens galvanisés par les propos de leur curé, organisent une manifestation. Ils placent sur un brancard le cadavre d'un chien, se disposant à suivre le cortège funèbre en huant et aboyant pour aller enterrer cette dépouille à proximité de la fosse réservée à feu Louis Boccar. Mais le bourgmestre Goffin, prévoyant le grabuge, a fait venir des gendarmes de Marche et Hamoir, qui interviennent en arrêtant un sieur Gillard, le plus excité de la bande. Dans la cohue, au passage du bourgmestre et du lieutenant de gendarmerie, l'abbé Lambert s'écrie « Hou, hou ! A bas les gueux ! »

Plus tard dans la journée, les trublions enterrent le chien dans une parcelle jouxtant le cimetière, mais les choses n'en restent pas là. Douze Barvautois, dont l'abbé et le sieur Gillard, sont cités devant le Tribunal de première instance de Marche pour outrage envers la mémoire du défunt et en outre, pour les deux premiers, outrage envers le bourgmestre et les gendarmes. Le tribunal marchois acquitte les prévenus, mais le procureur du roi fait appel. La Cour d'appel de Liège renvoie les prévenus devant le Tribunal correctionnel de Marche, qui prononce à nouveau l'acquiescement. Nouvel appel du procureur du roi, et finalement, la Cour d'appel de Liège condamne les prévenus Lambert et Gillard pour l'outrage au bourgmestre et au lieutenant de gendarmerie. Le premier écope d'une amende de 50 francs et le second d'une amende de 26 francs.

Deux ans plus tard, un nouvel

incident à inscrire dans ce conflit philosophique eut lieu à Durbuy. Le 15 janvier 1882, des supporters barvautois du conseiller provincial catholique Moreau s'étaient réunis dans la petite cité. On y but à sa santé, plus que de raison. Passablement avinés, quelques-uns se rassemblèrent devant le café Albert, où se trouvaient notamment le notaire Philippart et le juge de paix Mélard. Aux cris de « Vive les catholiques ! A bas les libéraux ! », un tumulte s'ensuivit, des insultes furent proférées, la façade du café fut caillassée, un sieur Pierre reçut un coup de bâton sur la tête, un sieur Sibour un coup de couteau dans la cuisse. Deux des Barvautois présents furent condamnés à des peines de prison par le Tribunal correctionnel de Marche, sentence confirmée en appel à Liège.

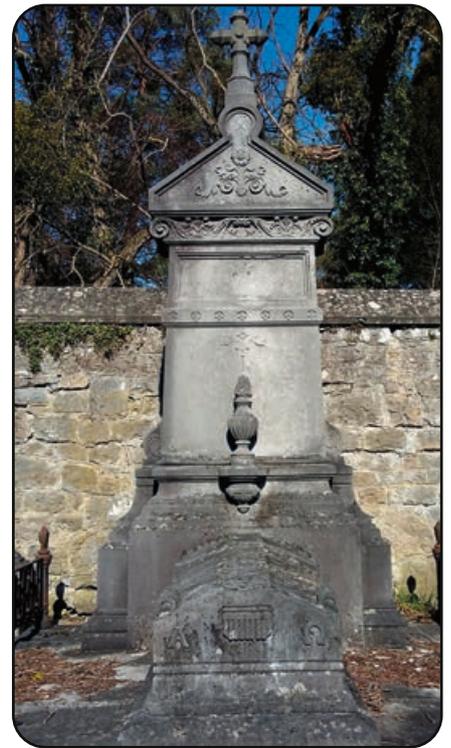
### TOUS ÉGAUX DEVANT LA MORT



La tombe de l'abbé Gérard Lambert

A Barvaux, les années qui suivirent l'affaire Boccar, d'autres enterrements civils ne soulevèrent plus de vagues. En 1881, le marquis Victor de la Rocheblin fut inhumé au cimetière de Ville-My, tandis qu'à Barvaux décédèrent Hector Collin (1881), Simon Grignet (1882) et Barthélémy Lambiotte (1888).

L'abbé Gérard Lambert prit sa retraite en 1885 et décéda le 1er janvier 1891, une semaine après l'ancien bourgmestre Charles Goffin, mort le 25 décembre 1890. Ainsi, l'ecclésiastique disparaissait un jour férié civil, et le libéral le jour de Noël ! L'abbé Lambert repose au cimetière de Barvaux, dans la



Le monument de la famille Collin-Pauly



La sépulture de la famille Grignet-Ledent

rangée des anciennes tombes le long du mur, côté Ténimont, à quelques mètres de Napoléon Collin (monument de la famille Collin-Pauly) et de Simon Grignet (famille Grignet-Ledent). Comme quoi, la mort finit par mettre tout le monde d'accord.

Philippe Bastin



## NUISANCES SONORES : COMMENT SE FAIRE ENTENDRE ?

Si la période de confinement fut une épreuve pour tout le monde en ce qu'elle nous a privés de notre « liberté » de nous déplacer, avec tous les corollaires qui en découlent, elle nous a aussi permis de (re)découvrir une qualité de vie liée à la tranquillité publique.

En d'autres termes, l'absence presque totale du bruit engendré par les véhicules automobiles - certes essentiels aujourd'hui - nous a permis d'apprécier de vivre dans un environnement dépourvu de tout bruit lié à l'activité humaine.

Cette ambiance restera cependant une parenthèse dans nos vies puisque le retour à la vie normale était un de nos vœux les plus chers.

Aussi, nous qui avons la chance d'habiter dans une commune rurale, avons-nous été particulièrement nombreux à réagir dès la levée de certaines mesures et à nous insurger contre la vitesse excessive et, davantage encore, contre le bruit engendré par le déplacement de certains véhicules, à savoir certaines motos, certains quads et autres cyclomoteurs qui ne respectent pas

les normes sonores légales en vigueur.

C'est un fait, la plupart des motards sont respectueux des consignes, contrairement à une minorité d'irresponsables pour qui la tranquillité publique n'a aucune valeur.

Exaspérés par cette pollution sonore, digne certains week-ends d'un Grand Prix, vous êtes nombreux à réclamer des mesures fortes et efficaces.

Contact a été pris avec le Commissaire divisionnaire Daniel SOMMELETTE, Chef de corps de la Zone de police Famenne-Ardenne, afin d'organiser des campagnes de contrôle de vitesse et de bruit. Ce contrôle du bruit nécessitera l'achat de sonomètres agréés et la formation du personnel pour l'utiliser.

La nouvelle loi communale (NLC), dans ses articles 133 et 135, stipule entre autres que la Commune a pour mission de veiller au maintien de l'ordre public et, de ce fait, de réprimer les atteintes à la tranquillité publique. Il revient par conséquent au bourgmestre de prendre toutes les



mesures pour réduire les nuisances sonores qui portent atteinte à la qualité de la vie quotidienne, à laquelle vous êtes très nombreux à aspirer.

Nous sommes confortés dans notre détermination à agir afin que nos villages et nos routes de campagne retrouvent leur sérénité. En effet, lors du dernier conseil communal, de nombreux conseillers, tous partis confondus, ont relayé l'exaspération générale des citoyens.

Il semble donc y avoir une unanimité à vouloir lutter contre cette forme d'incivisme et de non-respect de l'autre.

La Liste du Bourgmestre.



Mes chères concitoyennes,  
Mes chers concitoyens,  
Chers amis,

La période que nous traversons est unique et extrêmement compliquée. Chacun peut s'en rendre compte. Mais la manière dont vous respectez les directives de confinement énoncées par notre première ministre Sophie Wilmès et la manière dont vous restez solidaires et attentifs à l'autre sont pour nous d'un civisme exceptionnel.

Nous tenions vraiment à vous en féliciter et à vous encourager à poursuivre dans cette voie.

Même si notre commune est relativement épargnée, nos premières pensées vont aux victimes de cette pandémie, à leurs familles et leurs amis. Nous leur souhaitons de trouver la force de surmonter la tristesse et l'inquiétude. Pour celles et ceux qui sont moins gravement atteints, qu'ils retrouvent rapidement la santé.

Nous voulons, également, tout particulièrement, remercier toutes celles et tous ceux qui se dévouent au quotidien, depuis le début de la crise, pour faire tout ce qui est possible afin de nous protéger et de nous rendre la vie aussi agréable que

possible. Un grand merci chaleureux et fraternel aux médecins, aux infirmières, aux aides-soignantes, aux aides-familiales, au personnel de nettoyage et technique, aux enseignants, au personnel de la crèche, aux surveillantes extrascolaires, aux commerçants et au personnel de grandes surfaces, au personnel communal et du CPAS, aux membres des services de secours et de sécurité et à toutes les personnes maintenant leurs activités essentielles à notre commune, notre nation.

Il nous faut poursuivre ensemble nos efforts sans les relâcher, sous aucun prétexte.

Prenez soin de vous et de votre famille.

Le groupe CommUnepassion



## ECOLO EXIGE DES CONDITIONS SANITAIRES POUR LA 5G

**Il n'a fallu qu'un virus pour mettre à mal tout notre système économique...**

Très vite, tous les rouages de notre société ont été touchés, d'une manière ou d'une autre, par la grave crise sanitaire qui a secoué le monde. Des failles sont apparues, à différents niveaux de pouvoir, avec des conséquences dramatiques. Nos certitudes de sécurité et de liberté ont été remises en question par le confinement, nécessaire à la préservation de la santé collective. Il est trop tôt pour mesurer les conséquences de cette pandémie, mais elles vont longtemps influencer notre vie...

Nous voulons saluer ici tous ceux qui ont œuvré à tous les niveaux pour que cette crise se passe le moins mal possible, parfois au risque de contracter eux-mêmes la maladie. Et hélas, parfois aussi, d'en mourir.

### La 5G : une poussée consumériste

C'est au beau milieu de cette crise que s'annonce, précipitée, l'arrivée d'une nouvelle génération de téléphonie mobile, la 5G ! PROXIMUS a commencé à adapter ses installations. Le déploiement

de cette nouvelle technologie nécessitera une réévaluation des normes d'émission. En l'état, cette adaptation ne permet qu'une version «light» de la 5G. **Cette «avancée» dans le monde de la communication (grande vitesse, hyper-connectivité, antennes multiples permettant de cibler chaque utilisateur...) en vaut-elle vraiment la peine ?** Nouveaux appareils et nouveaux abonnements, gaspillage de matières premières, dépenses superflues, alors que le réseau actuel est loin d'être saturé ? Et qu'en est-il de l'impact de ces nouvelles fréquences ?

### ECOLO exige des garanties sanitaires

Après ce que nous venons de vivre, il est légitime de vouloir exercer le **principe de précaution élémentaire**, en exigeant des garanties sanitaires. Et d'attendre des entreprises que les études d'impact soient menées et les autorisations, reçues. Et, des autorités, que les normes soient adaptées en conséquence. **De trop nombreuses questions sont en suspens**, alors que les opérateurs avancent, billes en tête. (PROXIMUS a déjà, avec quatre concurrents, introduit sa candidature pour

des droits d'utilisation provisoires dans de nouvelles bandes de fréquences.)

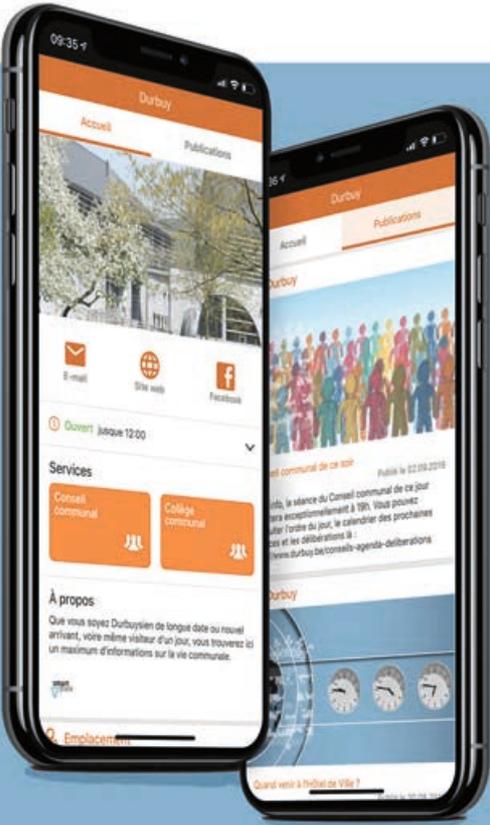
**ECOLO DURBUY s'oppose clairement à toute utilisation future des équipements 5G sur le territoire communal, en l'absence de toute procédure d'autorisation.**



Nous souhaitons un **contact préalable** et un **dossier technique** décrivant les technologies mises en œuvre, les adaptations apportées pour chaque site d'antennes, ainsi que les **effets de ces adaptations sur le rayonnement électromagnétique**. Nous souhaitons également connaître les modalités permettant de **contrôler** ces nouveaux équipements.

**C'est aujourd'hui qu'on prépare demain !**

ECOLO, éco-logique



## Durbuy, commune connectée

Abonnez-vous à notre page sur l'application mobile Durbuy en poche disponible sur [macommuneenpoche.be/durbuy](http://macommuneenpoche.be/durbuy)



powered by



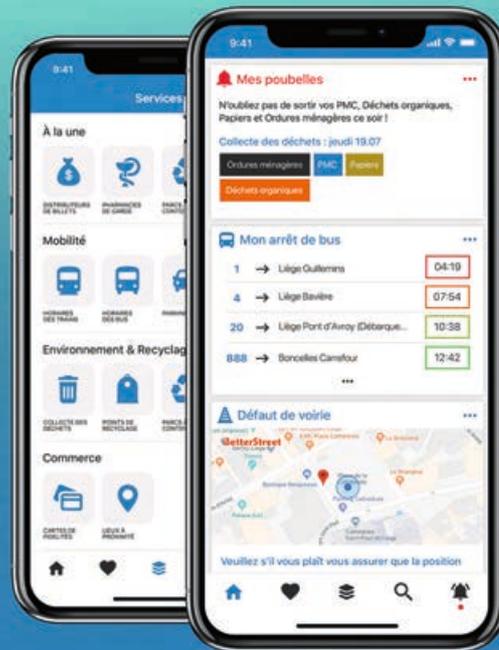
[www.macommuneenpoche.be](http://www.macommuneenpoche.be)  
[www.durbuy.be](http://www.durbuy.be)



Également disponible sur la plateforme «Wallonie en poche»

## Pour installer ma commune en poche sur votre smartphone...

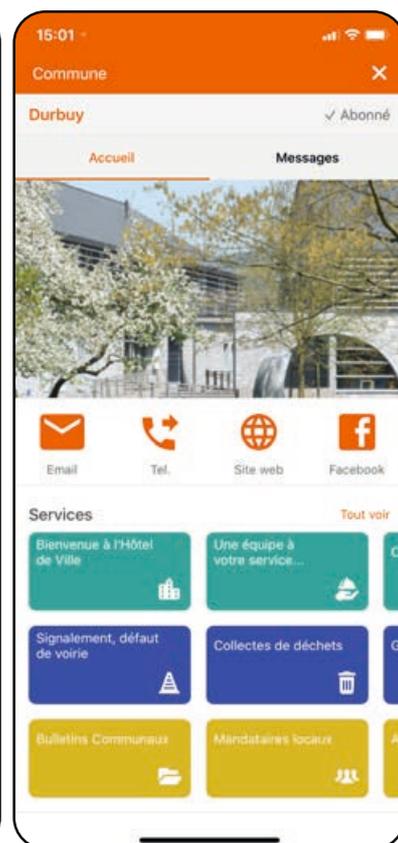
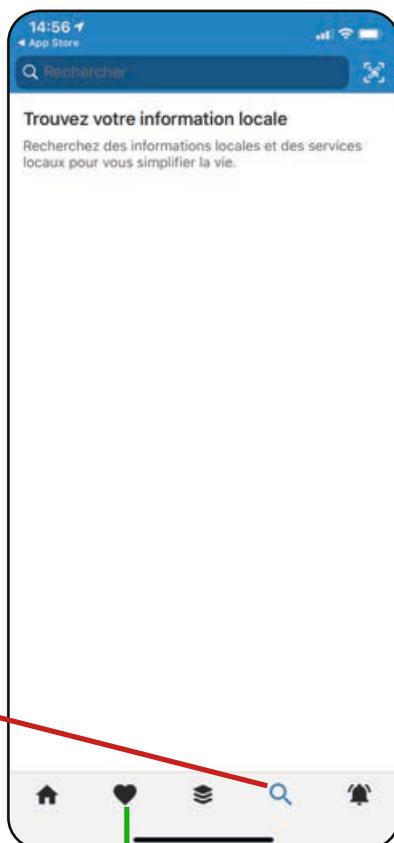
1. Depuis votre store vous installez l'application gratuite «**Wallonie en poche**»



2. Ouvrir «**Wallonie en poche**» autoriser les notifications... : => **ok**

3. Avec «**Wallonie en poche**» cliquez sur la loupe pour rechercher «Durbuy»

4. S'abonner



5. Cliquez sur le coeur pour retrouver vos abonnements

Toute l'information sportive de notre région...

[www.lecod.be](http://www.lecod.be)



# CENTRE OMNISPORTS DE DURBUY

3 rue Fond Saint-Anne, 6940 Bohon, 086/38.74.34, [lecod@lecod.net](mailto:lecod@lecod.net)



## Le mot du Directeur

Chers amis sportifs,

Lors du bulletin communal précédent, j'avais annoncé avec optimisme que le printemps 2020 serait sportif.

Beaucoup d'activités étaient programmées : deux stages sportifs pendant les congés de Pâques, dont un stage de ski alpin qui devait se dérouler en Suisse (celui-ci est reporté en 2021), ainsi que les journées sportives pour tous les élèves des écoles communales.

Malheureusement, qui aurait pu deviner qu'une pandémie allait venir perturber de manière conséquente et dramatique tous ces beaux projets ?

Comme d'autres secteurs, le sport est terriblement impacté. La crise sanitaire a conduit à un puissant ralentissement de nos activités et à la modification profonde de nombre de nos habitudes quotidiennes. Plus de compétitions, plus d'entraînements collectifs, plus de fitness, de danse, de piscine etc... L'arrêt de ces activités démontre à quel point le sport est également un vecteur économique et social.

D'autre part, le confinement aura permis de prendre conscience du besoin vital de bouger. Bouger pour mieux vivre le confinement, bouger pour se libérer de cette pression, bouger pour se sentir libre, bouger pour le plaisir tout simplement... L'activité physique et sportive est un facteur indispensable de bien-être, d'équilibre, d'épanouissement et de lien social.

Au moment où vous lirez ce texte, la phase 3 du déconfinement sera bien entamée et les activités sportives seront à nouveau accessibles en tenant compte des recommandations et protocoles émis par les différents gouvernements. Je vous invite à consulter régulièrement notre site internet ([www.lecod.be](http://www.lecod.be)) afin de vous tenir informés des activités qui se dérouleront cet été et à la rentrée scolaire au sein de notre infrastructure.

Je voudrais, avant de terminer cet édit, avoir une pensée particulière à l'égard de tous les clubs sportifs de notre commune. Durant cette période difficile, le COD se tient à leur entière disposition pour tout renseignement qu'ils jugeraient utile. N'hésitez pas à nous contacter !

Prenez soin de vous et des autres.  
Sportivement vôtre.

Bernard Jadin  
Directeur asbl COD





# Stages Sportifs Été 2020

**27 au 31 juillet : BOHON**

Eveil Sportif - Initiation vélo - 4/8 ans

**3 au 7 août : BARVAUX**

Athlétisme – 6/12 ans

**10 au 14 août : PETITHAN**

Vélo - Sports Nature – 7/12 ans

**17 au 21 août : BOHON**

Multisports - Créativité – 6/12 ans

**24 au 28 août : BOHON**

Découverte Nature - Multisports - 6/12 ans

**60 € / SEMAINE**

**Activités : 9h00 – 16h00**

**GARDERIE : Dès 8h00 et jusque 17h00**



[www.lecod.be](http://www.lecod.be) - [lecod@lecod.net](mailto:lecod@lecod.net)

086/38.74.34



Tous nos stages sont déductibles fiscalement et par les mutuelles

**VOUS VOUS SENTEZ ANXIEUX, STRESSE, DEPRIME ?**

**VOUS VOUS QUESTIONNEZ A PROPOS DE VOTRE CONSOMMATION OU DE CELLE D'UN DE VOS PROCHES ?**



Pour TOUS

*N'attendez pas pour prendre soin de vous !*

**LES SERVICES SONT LA POUR VOUS AIDER**

Par téléphone ou vidéo – A domicile – Sur place

### **SERVICE SANTE MENTALE**

Marche : 084/ 312 032

Trait d'Union : 063/ 227 467

### **EQUIPES MOBILES**

DIAPAZON - Adultes : 061/ 228 550

ODYSSEE - Enfants/Ados : 061/ 500 521

### **RESOLUX**

061/ 224 905

### **HOPITAUX GENERAUX**

IFAC - Marche : 084/ 374 984

CSL Service Psy - Virton : 063/ 588 270

### **HOPITAL PSYCHIATRIQUE**

La Clairière : 061/ 221 711

Trouvez un **PSYCHOLOGUE 1<sup>ERE</sup> LIGNE** ici : <http://bit.ly/trouverunppl>

### **ASSUETUDES**

ASBL SOLAIX : 061/ 224 374

S.O.D.A. : 084/ 320 109

Groupes d'entre-aide / groupes de paroles :

APPEL : 0495/ 223 324

VIE LIBRE : 061/ 414 509

### **CENTRES PSYCHO-MEDICO-SOCIAUX**

CPMS WBE Marche : 084/ 311 139

CPMS WBE Spécialisé Marloie : 084/ 312 654

CPMS Libre Marche 1 : 084/ 311 082

CPMS Libre Marche 2 : 084/ 320 680

CPMS Libre Vielsalm : 080/ 215 531

### **CENTRES PLANNING FAMILIAL**

CPF FPS Marche : 084/ 320 025

CPF Pluraliste Marche : 084/ 478 237

### **SERVICE DE L'AIDE A LA JEUNESSE**

084/ 374 400

### **SERVICE DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE**

084/ 374 450

### **ACTIONS EN MILIEU OUVERT**

MIC-ADOS Marche : 084/ 311 931

ETINCELLE Vielsalm : 080/ 215 912

MADO Marche : 084/ 844 990



Hotel | Restaurant | Wellness



**Azur en Ardenne**

[www.azurenardenne.be](http://www.azurenardenne.be) - 086 21 94.00

**MAISON COUNASSE**



[www.maisoncounasse.be](http://www.maisoncounasse.be)




Proxy



Hotton Barvaux s/O Ferrières

BARVAUX et HOTTON : Lu-Je, Sa-Di 8h à 19h, Ve 8h à 20h  
FERRIERES : Lu-Ve 8h30 à 19h, Sa 8h à 19h & Di 8h à 12h30



**VETOPLUS**

0471/71 71 71 - 086/66 71 71

Lundi au vendredi :  
Consultations sur RDV 9h-17h  
Consultations sans RDV 17h-19h

Route de Durbuy, 66 - 6940 Barvaux S/Ourthe  
[www.vetoplus.be](http://www.vetoplus.be) - Email : [info@vetoplus.be](mailto:info@vetoplus.be)



**MENUISERIE GENERALE**







39, Tour 086 21 21 01  
6941 Durbuy Fax 086 21 40 59



New **Swift**



Venez la découvrir chez moi !  
#TheSwiftList

Follow us via Suzuki Belux  

**Garage-Carosserie Vincent BRISBOIS sprl**  
Route de Marche, 72 | 6940 Barvaux-Durbuy T. 086-214-777 - F. 086 322 684  
E-mail : [brisbois.barvaux@deal-net.com](mailto:brisbois.barvaux@deal-net.com)

115-132g/km 5,1-6,0 l/100km [www.suzuki.be](http://www.suzuki.be)



**Noël & Fils sprl**  
Entreprise de Peinture

Peintures intérieures et extérieures  
Tapissage - Couvre-sols - Faux-plafonds - Cloisons  
Façades - Chalets - Décoration - Lasure - Céruse - Patine

[www.noel-peinture.be](http://www.noel-peinture.be)

Rue des Ardennes, 26 - 6941 Bomal s/O  
0477/476 039 - [peinture.noel@gmail.com](mailto:peinture.noel@gmail.com)




Luc Tasia & Fils sa

Entreprise générale de construction

- Tous travaux de maçonnerie et de toiture
- Spécialité maçonnerie à la pierre
- Transformation
- Rénovation
- Clé sur porte

Tél. 086/32 21 03  
[www.luctasia.be](http://www.luctasia.be)

[info@luctasia.be](mailto:info@luctasia.be)  
Rue Grande Enneille 104 - 6940 DURBUY

**SPÉCIALISTE DES COURS EN TARMAC**

- PAVAGE • LOTISSEMENTS •
- ÉGOUTTAGE • CANALISATIONS • ÉPURATION •
- VOIRIES FORESTIÈRES • ...

TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS



**PALANGE SRL**

Rue Joseph Bovy, 3 - 4190 FERRIERES  
086/38.84.53 • [info@entreprisepalange.be](mailto:info@entreprisepalange.be)

Actuellement

# FESTIVAL DU SALON

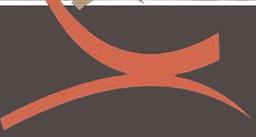


# - 50%

sur un lot de 40 salons de stock !

Découvrez également nos  
**Relax - Meubles - Lits - Dressing & Art. Décoration**



 MOBILIER  
**Tendances**

**Du mardi au samedi de 10h à 18h30**  
**Dimanche de 13h30 à 18h30**  
**WWW.MOBILIER-TENDANCES.BE**

 Rejoignez-nous !

**facebook**

**HUY**  
à 400 m du  
carrefour des  
Quatres Bras

**MARCHE**



**LIEGE**

**NANDRIN**



Route de marche 22, **TINLOT**